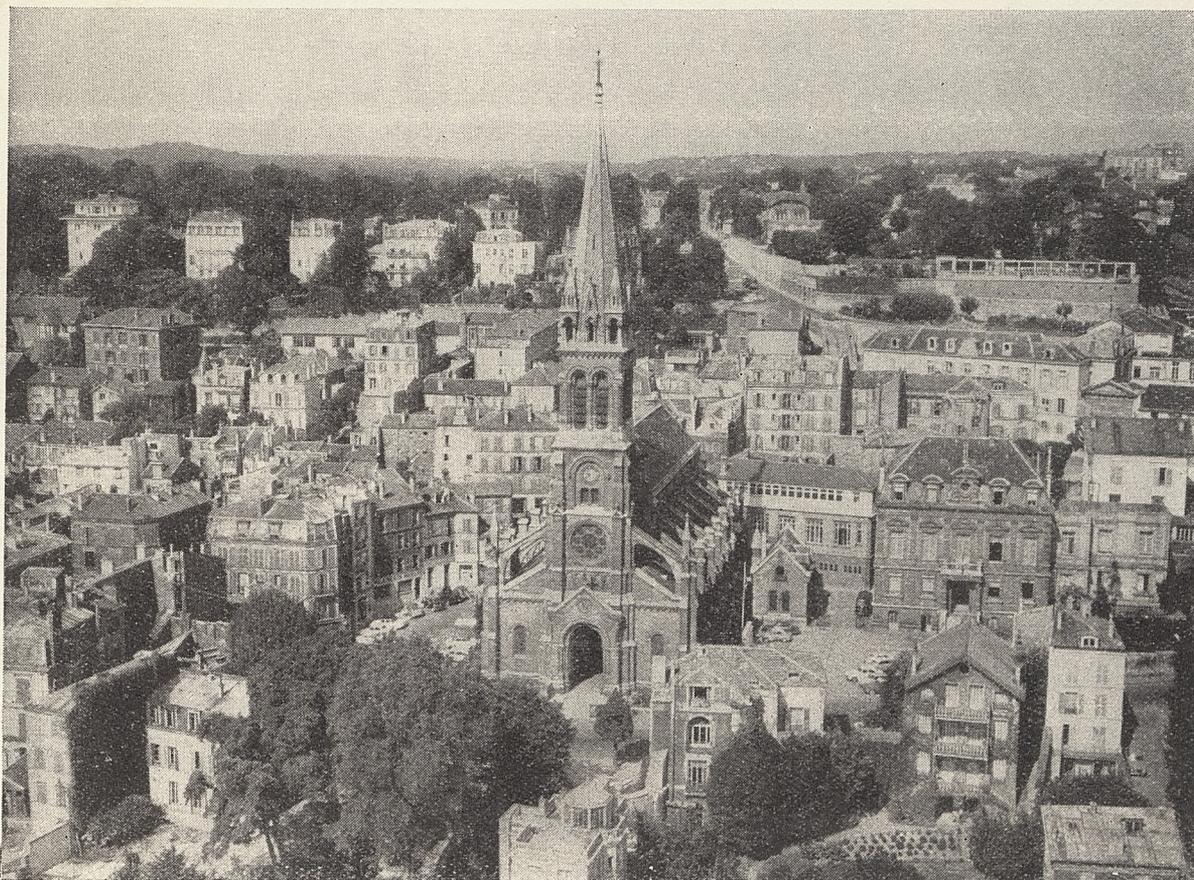


Bulletin Municipal Officiel
DE LA VILLE DE
SAINT-CLOUD



Cliché Lapie. — Phototèque Française.

LE VIEUX SAINT-CLOUD A VOL D'OISEAU

PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR
90, bd DE LA REPUBLIQUE
MOL. 53-15

Vous souhaitez de bonnes vacances et vous invite à mieux en profiter en portant des vêtements légers : Costumes, pantalons "TERGAL", "POLOS", FILS D'ECOSSE", Etc...

R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Eglise

MOL. 58-85

RÉSERVÉ

à la **PHARMACIE MIGNARD**

11 bis, Rue ROYALE

SAINT - CLOUD

Tél.: MOL. 42 - 11

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

AQUA VELVA

**QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME**

CLINIQUE du VALD'OR

14, rue Pasteur, SAINT-CLOUD Tél. : MOL.37-80

Clinique Chirurgicale conventionnée avec la Sécurité Sociale

et avec de nombreuses Mutuelles (S.N.C.F., E.D.F, GAZ de FRANCE
FEDERATIONS MUTUALISTES de SEINE et SEINE-ET-OISE, etc.)

REFRIGERATEURS

VENTE A CREDIT

MACHINES A LAVER

GARANTIE TOTALE

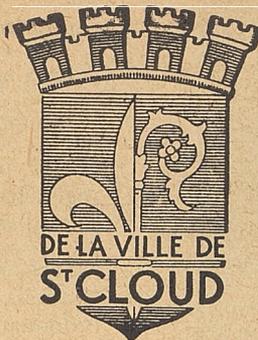
CUISINIÈRES

S'achètent en toute CONFIANCE

AUX **ETS VOISIN** 7, Rue ROYALE - SAINT-CLOUD - MOL.57 - 34

TELEVISION - RADIO - DISQUES

BULLETIN



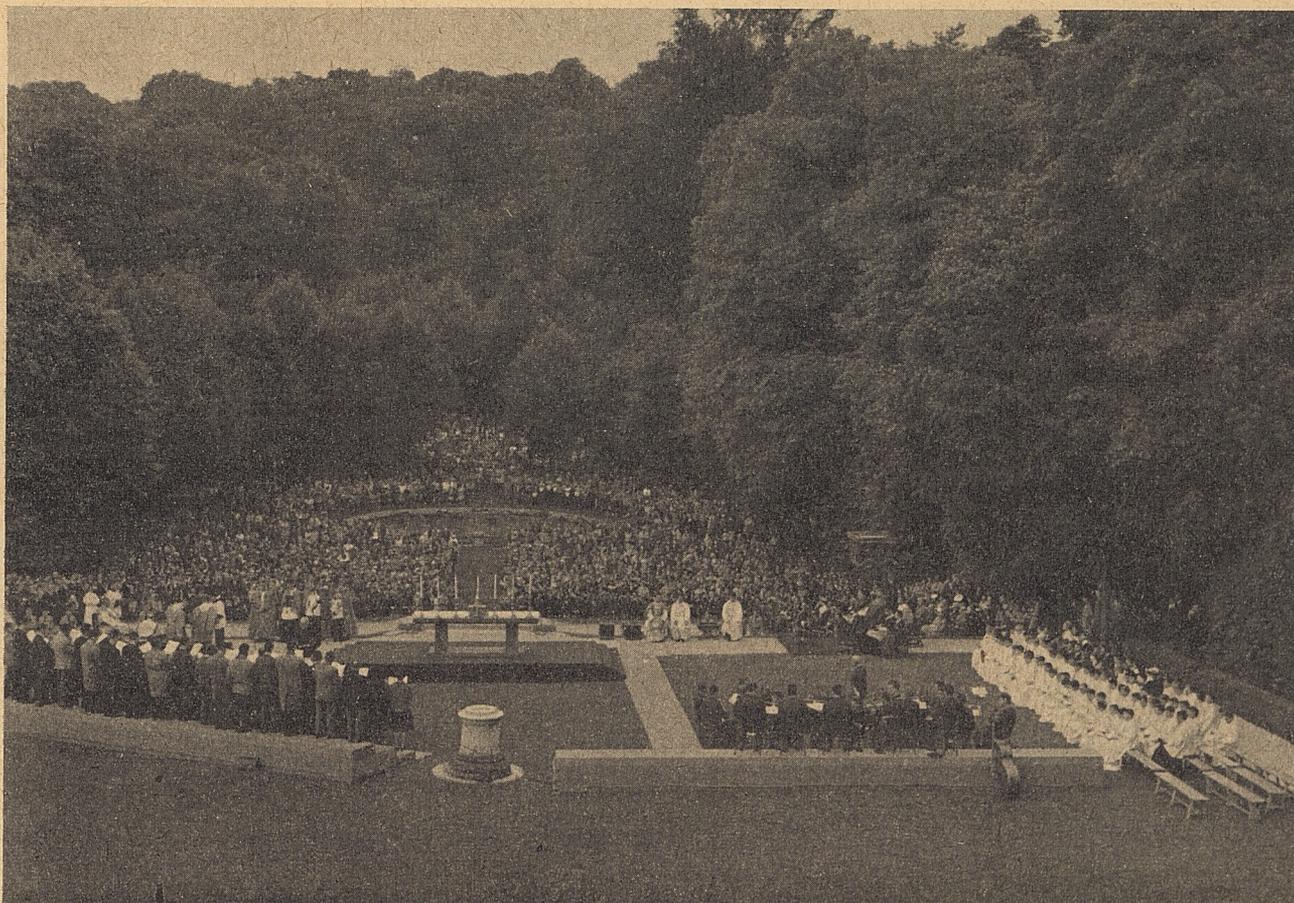
MUNICIPAL

Direction-Administration :
Mairie de Saint-Cloud

OFFICIEL

Publication trimestrielle

Après les Fêtes du XIV^{ème} Centenaire...



Cliché JACOB

La Grand'Messe Pontificale
célébrée au Parc de Saint-Cloud, le Dimanche 29 Mai 1960
(Télévisée en direct)

On écrit pour raconter, non pour prouver.
Scribitur ad narrandum, non ad probandum.

QUINTILIEN.

Le rideau est tombé. Les feux sont éteints.

La fête finie, adieu le saint.

Nous ne le pensons pas.

Que de souvenirs ! Enfin... les Clodoaldiens étaient là : partout, à toutes les manifestations, à toutes les cérémonies.

Le XIV^e centenaire de Saint-Cloud a eu raison des sorties dominicales et autres distractions. Pierre blanche.

Que tous nos concitoyens qui se sont dérangés, qui ont pris une part active à nos festivités et qui, nous l'espérons, en ont obtenu beaucoup de satisfactions temporelles autant que spirituelles, en soient remerciés.

Qu'il soit permis au président de l'Association du XIV^e centenaire de Saint-Cloud de vous relater aussi brièvement que possible la petite histoire de cet anniversaire que vos représentants municipaux ne pouvaient décemment laisser passer sans le célébrer.

Dès son entrée en fonction en avril 1959, le conseil municipal, entre autres problèmes peut-être plus importants, se préoccupa de la célébration du quatorzième centenaire de la mort de Clodoald qui marque traditionnellement la naissance de notre ville.

La commission des fêtes nomma sitôt que possible une sous-commission spécialement chargée d'étudier et de réaliser un programme susceptible de concrétiser tout l'intérêt que nous portons à notre cité et au souvenir de son saint patron.

Pour plus de souplesse budgétaire, le conseil municipal ayant bien voulu lui voter une subvention de 20.000 NF, elle se constitua en association régie par la loi de 1901.

Le bureau fut ainsi formé :

Président d'honneur : M. F. CHAVETON

Président : M. A. COUTUREAU ;

Vice-présidents : M^{me} P. LORRAIN et M. R. HARDOUIN ;

Secrétaire : M. A. MARIE ;

Trésorier : M. E. COLLAIN ;

Membres : MM. DELAHAYE, MARIN et PLEAU.

Les bases du programme furent celles-ci :

— Cérémonie religieuse ;

— Fêtes populaires ;

— Cérémonies officielles.

La fixation des dates ne fut pas un mince problème.

Comment concilier l'exode de juillet, le retour de septembre (la fête religieuse étant le 7 de ce mois), l'éventualité d'un temps clément, etc. ?

D'autre part, ayant envisagé d'organiser un spectacle aux cascades, celles-ci seraient-elles restaurées en temps ?

M. le chanoine Collin, curé-doyen de Saint-Cloud,

M. l'inspecteur général Brunau, conservateur du domaine, mirent tout en œuvre pour décider avec nous que la commémoration du XIV^e centenaire aurait lieu fin mai 1960.

Et alors que se passa-t-il ?

La machine se mit en route.

Non pas qu'elle fut bien réglée, bien rodée au départ, mais chaque rouage s'y mit avec bonne volonté, fit ce qu'il put, plus qu'il ne put.

Séances de travail, correspondance administrative, autorisations ministérielles et préfectorales, détails techniques, ordonnance de cérémonies, protocole, déplacements, invitations aux délégations étrangères, budget et encore budget...

Qu'importe, l'équipe était en marche.

Dès le 21 mai, nos rues, autant qu'il se put, furent décorées. Rendons, à ce sujet, hommages aux services techniques municipaux qui, sous la direction de M. Neveu, ne ménagèrent pas leur peine et qui, grâce à la ville d'Alençon qui nous prêta obligeamment du matériel — qu'elle en soit remerciée — donnèrent à Saint-Cloud un air de fête de bon aloi.

A cette même date, les souscriptions pour la plaquette du XIV^e centenaire, la médaille et l'assiette commémoratives se clôturaient.

Le maître Jean Chièze, MM. Robert Hardouin et André Marie, le maître Simon, la Monnaie, la Manufacture nationale de Sèvres, aussi bien que l'imprimerie Girault-Presses Multiples, avaient bien œuvré.

Merci aux souscripteurs. Mais qu'ils sachent que nous avons voulu limiter le tirage des souvenirs qu'ils possèdent maintenant. Ils n'en ont que plus de valeur. Seulement cent médailles de vermeil et soixante-trois assiettes de Sèvres sont éditées.

Ce fut un lourd fardeau que prit notre collègue Daniel Delahaye lorsqu'il accepta, comme membre de notre association, d'organiser les deux journées omnisports au stade municipal les 21 et 22 mai.

Il s'y prit en temps. Secondé par MM. Giromini, Faimali, Perrin, Duris, Jack Garnier, Taquet et les entraîneurs dévoués des différentes équipes, il mit sur pied une organisation impeccable. Le Club Sportif Codoaldien, l'U.A.S., La Clodo, La Petanque clodoaldienne ont bien mérité de leurs concitoyens ainsi que leurs présidents respectifs : MM. Raboni, Huet, Gentilini et Pleau.

Beau temps, grande affluence, articles élogieux dans la presse sportive.

Bravo ! Il semble qu'on ait trouvé un nouvel aspect de l'utilisation de notre stade.

Des médailles furent distribuées. Ces manifestations sur le stade furent clôturées par un vin d'honneur offert par M. N. Antonat, citoyen d'honneur, et les associations sportives. Belles journées captivantes, qui laissent bien présager de l'avenir des sports à Saint-Cloud.

Nous n'aurons garde d'oublier ici M. Claude Ravaisse, conseiller municipal, qui, sous le couvert de la Société Générale d'Assurances et de Prévoyance, assurait toutes ces fêtes ainsi que celles à suivre, déplacements, organisation, cérémonies, installations, etc. à des conditions que nous

devons à sa connaissance en la matière ainsi qu'à son dévouement à la chose publique.

Le samedi 21 mai vit encore l'ouverture de la quinzaine commerciale, dont nous parlerons plus loin, le vernissage du XIII^e salon des artistes clodoaldiens et le début de la fête foraine de mai.

Sous la présidence d'honneur de M. le maire, le XIII^e salon des artistes clodoaldiens ouvrait ses portes. Pour ce vernissage, son toujours dévoué et talentueux animateur, M. Dega, avait bien fait les choses sous la présidence de M. Crevel.

Dunoyer de Segonzac, Heuzé, Yves Brayer, Berthommé Saint-André, Guastalla se trouvaient là en bonne compagnie « saint-cloutienne ». Manifestation de très haute qualité. Il semble qu'à chaque nouvelle exposition de nos artistes, les salles du centre culturel s'amenuisent. Tant mieux ; quel bel effort cette année.

Le comité des fêtes de mai, présidé par M. Petittémange, nous convia ce soir-là à l'ouverture de la fête foraine.

La musique du 3^e régiment d'infanterie d'outre-mer entraîna le cortège officiel et une foule très dense jusqu'aux cascades.

A la réception traditionnelle prirent la parole M. le maire, M. l'inspecteur général Brunau et M. le président des forains Bourdier.

L'Association du XIV^e centenaire ayant mis toutes les chances de son côté : il faisait beau. Il y a des lustres que cela n'était pas arrivé.

Il est vrai que les clarisses, pour ce jour et les quinze



Séance extraordinaire du conseil municipal

De gauche à droite : M. GRAZIANI (Frascati) ; Mgr SCENNECKER (Saint-Cloud-Minnesota) ; M. CHAVETON (Saint-Cloud) ; D^r COR (Saint-Cloud-Oranie) ; M. HOPMANN (Bad-Godesberg) ; M. STEPHAN (Wittenheim) ; Mme CLÉMENT, adjt ; M. RAYNAUD, adjt (debout) ; M. LEHR (Wittenheim) ; M. ROLLIN, adjoint.



Séance extraordinaire du conseil municipal

De gauche à droite : M. CLÉMENT, adjoint (derrière M. Coutureau ; M. COUTUREAU, adjoint ; M. MONSEL, premier adjoint ; M. ABELL (Maidenhead) ; M. GRAZIANI (Frascati) ; Mgr SCENNECKER (Saint-Cloud-Minnesota) ; M. CHAVETON (Saint-Cloud) ; D^r COR (Saint-Cloud-Oranie) ; M. HOPMANN (Bad-Godesberg) ; M. STEPHAN (Wittenheim).

suivants, mais ça... c'est pour la petite chronique. D'ailleurs le père Louis, aumônier des forains était là.

Quelques heures auparavant une belle et attractive démonstration de l'Amicale motocycliste clodoaldienne, sous la direction de M. Charrier, par un gymkhana motocycliste non dénué d'originalité et d'audace sportives, mit en joie petits et grands.

Parallèlement aux fêtes sportives du dimanche 22 mai au stade municipal, sur le carré des Mignardises mis à leur disposition par M. l'inspecteur général conservateur du domaine, MM. de Faucon, Marin, le conseil municipal, M. Rich et les membres dirigeants du Cercle hippique de Saint-Cloud, avaient avec l'aide des services techniques de la ville, le concours de Boulogne-Billancourt, de la Sabretache de Maisons-Laffitte et sous le patronage de l'administration des haras, de la Ligue de l'Ile-de-France et de la Fédération française des sports équestres, organisé un concours complet d'équitation.

Réussite complète. Déplorons quand même la mort de deux représentants de la race chevaline. Un par épuisement, l'autre les reins cassés au saut d'un obstacle.

C'est dire que ce sport n'est pas toujours de tout repos et demande une singulière maîtrise de la part de ceux qui le pratiquent.

Merci à tous.

Week-end chargé peut-être, mais combien agréable.

Une semaine de travail ne fut pas trop longue pour se reposer et s'apprêter à cette fin de semaine, 28, 29 et 30 mai, qui devait marquer le sommet de nos manifestations.

Dès le samedi 28, nous accueillions les délégations de nos villes « sœurs, jumelles et filleules ».

Une petite parenthèse pour dire toute notre gratitude aux Clodoaldiens qui ont bien voulu recevoir chez eux, en famille, les représentants de nos « parents ». Sans hésiter, à la demande de M^{me} Clement, maire adjoint, ils ont ouvert leurs portes.

L'Europe commencerait-elle à Saint-Cloud ?

Il y a déjà au moins six villes sur notre continent et en Amérique qui connaissent et apprécient l'hospitalité des familles de Saint-Cloud (France).

Grâces soient rendues à nos hôtes !

— De **Maidenhead** vinrent M. Abell, Mayor, et madame, M. Platt, Town Clark, et madame ;

— De **Frascati**, M. Graziani, M. Calderino, M. Facchini, M. et M^{me} di Nunzio, docteur Renato ;

— De **Bad-Godesberg**, M. Hopmann, Burgmeister, MM. Linz, Peter, Vollmer, docteur Bruse, Stadtdirektor, et madame.

Ceci pour nos villes jumelles.

Pour nos filleules :

Wittenheim avait délégué MM. Lehr et Stephan.

De **Lessay**, hélas personne. M. Lecoq, maire, qui avait reçu si aimablement l'aéro-club de Saint-Cloud un mois auparavant, fut victime d'un accident de la route et ne put se joindre à nous avec madame, à notre grand regret. M^{me} Clement, maire adjoint, devait lui porter nos vœux de prompt rétablissement ainsi que des souvenirs de notre XIV^e centenaire quelques jours après.

De **Saint-Cloud (Minnesota)**, U. S. A., M^{sr} Soennecker, prélat de sa Sainteté, représentant à la fois l'évêque et le maire de notre ville sœur.

De **Saint-Cloud (Floride)**, U. S. A., M. John D. Crawford.

De **Saint-Cloud-en-Dunois** (Eure-et-Loir), M. Depussay et madame.

Je pense que nous pouvons mentionner spécialement le docteur Cor, maire de **Saint-Cloud (Oranie)** qui, retenu par les devoirs de sa charge (élections cantonales) arriva avec madame dans la soirée du 29.

Le 28 mai fut particulièrement chargé.

Le rallye-concours des six-clochers, organisé par le Club ouvrier et universitaire clodoaldien, ne put malheureusement avoir lieu — son responsable et animateur, M. Tantost, tombé malade quelques jours avant, ne put récolter le fruit de ses efforts. Partie remise.

M. Raguin, président du club d'échecs *La tour prends garde!*, donnait le départ du tournoi par équipes et coupe d'échecs individuelle au centre culturel, pendant qu'à la mairie, la municipalité s'appêtait à recevoir nos amis d'extra-muros.

Cette réception nous permit de donner un certain éclat à l'inauguration des nouvelles installations du musée d'histoire locale.

Après l'hommage à Charles Gounod, les collections furent présentées par le conservateur, M. R. Hardouin,

docteur de l'Université, conseiller municipal, assisté de M. André Marie, conservateur adjoint, secrétaire général adjoint de la mairie de Saint-Cloud.

Qui visite ces nouvelles salles en admire la belle ordonnance et le bon goût. Mais il faut avoir suivi M. R. Hardouin depuis quelques mois pour savoir le travail et l'érudition qu'a demandé cet agencement.

Le vin d'honneur clôturant cette cérémonie permit à nos invités de faire plus ample connaissance. Il se termina très tôt, car à partir de 19 h. 30, les rives de la Seine nous attendaient.

M. Michel, notre concitoyen, président de l'Hélice-Club, M. Tordo, président de la Fédération française de ski nautique, avaient mis au point une très belle réunion nautique. Ils en furent remerciés par la foule des grands jours qui envahissait les berges. Les faveurs de cette foule allèrent plus particulièrement aux skieurs. Nous nous rangeons à ses côtés. Est-ce l'audace individuelle de ces sportifs, la brise fraîche, la froideur de l'eau, qui nous firent pencher en leur faveur ? Q'importe ! D'autre part, spectaculaire participation des pompiers de Paris avec l'eau de leurs bateaux-pompes ; l'ensemble fut excellent.

Le service d'ordre, assuré par M. le commissaire principal Paillard qui paya de sa personne avec bonne humeur pendant toute cette période de festivités, fut efficace et toujours courtois.

Dès 8 h. 30, le dimanche matin, nous étions invités à délaisser nos distractions profanes pour un temps et à nous recueillir dans le souvenir de notre patron.

Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Marc Boegner, fit l'honneur à ses ouailles clodoaldiennes de les visiter et conduisit un service au temple de l'Eglise réformée du boulevard de la République. Assistance nombreuse et recueillie. Quelle satisfaction pour M. le pasteur Jeanneret !

Plus tard dans la matinée, dans les rues de la vieille ville décorées, en grande partie grâce à l'Amicale du centre et à son toujours dévoué président, M. Annet, le cortège se rendant à la messe pontificale défilait. Les chronomètres de M. Raynaud, adjoint au maire, et de M. Maillet, conseiller municipal, firent merveilles.

A la seconde prévue, M. de Bergevin, représentant la conservation du domaine, put l'accueillir à la grille d'honneur.

Il n'est pas dans notre intention de vous décrire la si émouvante cérémonie qui fut le sommet de notre XIV^e centenaire. Une plume plus autorisée que la nôtre l'a fait avec talent dans l'*Appel*.

Nous nous devons cependant de dire notre reconnaissance à tous ceux qui ont fait que ce fut à tout point de vue une réussite magnifique.

A M. l'inspecteur général Brunau, conservateur du domaine, à qui nous devons que M. le ministre A. Malraux donna son acceptation et accorda son haut patronage.

A MM. de Bergevin, le Garlantezec, Carriou, Chauveau, A. Baudry, de la conservation du parc.

A MM. E. Collain, conseiller municipal, et Pierre Lamaison avec leurs scouts.

A M. l'abbé Aubry et au clergé paroissial.

A la Croix-Rouge française, sous la direction de M^{me} Desaubliaux, conseiller municipal; à M. Boué, aux commissaires bénévoles qui se sont mis volontiers à notre disposition à la demande de M. Hardouin.

A M. le commissaire principal Paillard et à M. Neveu, directeur des services techniques.

A M. Baudry, secrétaire général de mairie, et à M^{lle} Chamon et M. Marie, secrétaires généraux adjoints, qui, dans la coulisse, avaient dirigé toute la partie administrative.

A M. l'abbé Roussel et au capitaine Filleul du 93^e R. I. qui par leur talent rehaussèrent l'éclat de cette cérémonie.

A la radio-télévision française.

A la maison Philips.

Et enfin à celui qui nous fut d'un si grand secours : M. Guichot-Perere, chef du Protocole de la maison civile de S. E. le cardinal Feltin, et administrateur, directeur général de la société Pradel, qui procéda avec tant de désintéressement à l'installation du chœur.

Toutes ces bonnes volontés furent récompensées par la vue d'une nombreuse assistance dans laquelle nous avons remarqué, entre autres : M. Alain Brugère, représentant de M. le ministre; M. Lejoux, secrétaire général de la préfecture, représentant M. le préfet empêché; M. l'inspecteur général Brunau et ses adjoints; la municipalité de Saint-Cloud et le conseil municipal presque au grand complet; M^{me} Georges Bonnefous; M. le président Bidault et madame; M. Antonat, citoyen d'honneur et madame; de nombreux maires des villes voisines et naturellement en bonne place nos invités étrangers et autres qui emportèrent un si beau souvenir de cette cérémonie.

Les prélats, après quelque repos pris chez M. l'inspecteur général qui leur avait généreusement offert l'hospitalité, ainsi que les personnes qui avaient versé leur souscription pour participer au banquet officiel, se dirigèrent vers la salle des fêtes municipale.

M. le maire, en parfait maître de maison, entouré de S. A. R. la princesse de Grèce et du Danemark et de S. E. le cardinal Feltin, reçut à sa table cent quatre-vingts convives.

Le menu était simple mais de bon goût, exécuté avec talent par des traiteurs de Saint-Cloud; l'ensemble était organisé par M. Baudry, secrétaire général de la mairie.

Nous ne pouvons évidemment citer toutes les personnes présentes, mais sachez qu'à la table d'honneur étaient assis, dans l'ordre : M. Hopman; M. Abell; M. A. Chaveton, interprète officiel; M^{sr} Soennecker; M. le président Bidault; M. le préfet de Seine-et-Oise; S. E. le cardinal Feltin; M. Francis Chaveton, maire de Saint-Cloud; S. A. R. la princesse de Grèce et du Danemark; M. Alain Brugère, représentant M. le ministre; M. l'inspecteur Brunau; M. Bonnefous, sénateur de Seine-et-Oise, ancien ministre; M. Graziani; M. Crawford; M. N. Antonat, citoyen d'honneur; M. le pasteur Jeanneret; M. l'abbé Roussel; M. le chanoine Collin, curé-doyen de Saint-Cloud; S. Exc. M^{sr} Renard, évêque de Versailles, etc.

Avant que M. Chaveton et M. le chanoine Collin fussent décorés du mérite diocésain de Saint-Cloud du Minnesota, que M. le préfet prit la parole pour nous ouvrir des per-

spectives sur l'avenir de l'Île-de-France en un discours détendu et émaillé çà et là, avec humour, de petites touches bien personnelles, M. le maire de Saint-Cloud avait prononcé un allocution de haute tenue que nous reproduisons ci-dessous *in extenso* :

MADAME;

EMINENCE;

M. LE REPRÉSENTANT DU MINISTRE;

M. LE PRÉFET DE SEINE-ET-OISE;

S. EXC. M^{sr} L'ÉVÊQUE DE VERSAILLES;

S. EXC. M^{sr} SOENNECKER, REPRÉSENTANT M^{sr} L'ÉVÊQUE DE SAINT-CLOUD (MINNESOTA);

M. LE PASTEUR JEANNERET, REPRÉSENTANT M. LE PRÉSIDENT BOEGNER EMPÊCHÉ;

MM. LES MEMBRES DES CORPS CONSTITUÉS;

MM. LES CURÉS DE SAINT-CLOUD;

M. LE REPRÉSENTANT DU MAIRE DE SAINT-CLOUD (MINNESOTA);

M. LE REPRÉSENTANT DU MAIRE DE SAINT-CLOUD (FLORIDE);

M. LE REPRÉSENTANT DU MAIRE DE SAINT-CLOUD (ORAN);

M. LE MAIRE DE SAINT-CLOUD-EN-DUNOIS;

M. LE MAIRE DE MAIDENHEAD;

M. LE MAIRE DE BAD-GODESBERG;

M. LE MAIRE DE FRASCATI;

M. L'INSPECTEUR GÉNÉRAL, CONSERVATEUR DU DOMAINE DE SAINT-CLOUD;

M. LE MAIRE DE WITTENHEIM;

M. LE DIRECTEUR DE L'ARCHITECTURE;

M. LE PRÉSIDENT DE L'UNION DES MAIRES DE SEINE-ET-OISE;

MES CHERS COLLÈGUES DES COMMUNES VOISINES;

MON CHER CITOYEN D'HONNEUR;

MESDAMES, MESSIEURS;

J'ai recherché dans les archives de notre ville et n'ai trouvé comme première trace de la célébration éclatante du centenaire de Clodoald, notre saint Cloud et le fondateur de notre cité, que celle de 1922.

Il faut croire que nos pères n'essayaient pas, comme nous qui sommes entraînés dans le tourbillon de plus en plus fantastique de la vie moderne, à perpétuer un passé lointain. C'est en 1922 que pour la première fois notre vénéré et regretté chanoine Legrand, alors curé de Saint-Cloud, eut l'idée de donner au XIV^e centenaire de la naissance de Clodoald un éclat qui fut illustré par de grandes fêtes religieuses et par la présence, pour la première fois dans notre ville, de l'évêque de Saint-Cloud Minnesota, M^{sr} Bush, aujourd'hui décédé, et auquel j'eus la grande joie de rendre visite dans son diocèse en 1947.

Fait important :

Le XIV^e centenaire de la mort de saint Cloud est le premier centenaire où, avec la plus complète identité de vue, la municipalité et le clergé de nos paroisses se sont étroitement associés pour célébrer, avec un faste religieux éclatant, une messe pontificale dans le parc et des fêtes profanes dans l'admirable cadre des cascades.

J'ai l'agréable devoir de remercier tous ceux qui ont compris que nous voulions donner au XIV^e centenaire un sens profond et qui nous ont aidés dans l'immense travail de préparation de ces fêtes et ceux qui nous reconfortent par leur présence aujourd'hui.

Que seraient, en effet, nos fêtes sans la présence de S. E. M^{sr} Feltin, cardinal-archevêque de Paris, qui a bien voulu faire revivre en ce jour le titre de duc de Saint-Cloud, tombé quelque peu en désuétude depuis 1839, à la mort de M^{sr} de Quelen ?

Si nous sommes sous la bienfaisante dépendance de notre évêque de Versailles, M^{sr} Renard, le fait pour plupart des Clodoaldiens de voir de leurs fenêtres les tours de Notre-Dame et de savoir que c'est dans le parc de Saint-Cloud que se trouvait autrefois la maison d'été des évêques de Paris, ne justifie-t-il pas votre présence ici, Eminence ?

Que seraient nos fêtes sans la présence de S. A. R. la princesse Georges de Grèce et de Danemark, qui est toujours pour nous Marie Bonaparte, née à Saint-Cloud même dans cette maison si accueillante de la rue du Mont-Valérien ? Notre princesse dont le nom de jeune fille fait partie intégrante du patrimoine historique de notre cité. Les Bonaparte y virent débiter leur fortune par le coup d'Etat du 18 Brumaire qui ne fut réussi que par le sang-froid de Lucien, président du Conseil des Cinq-Cents, votre aïeul, madame.

Que seraient encore nos fêtes sans la participation religieuse ou laïque des représentants de tous les Saint-Cloud du monde ?

Et je saluerai d'abord S. Exc. M^{sr} Henry Soenneker, prélat de Sa Sainteté, qui représente aujourd'hui M^{sr} Bartholome, évêque de Saint-Cloud sur le Mississipi, dans ce lointain Etat du Minnesota.

Pour montrer les liens de plus en plus étroits qui nous attachent à cette ville je rappellerai que lors de ma visite en 1947, M^{sr} Bush eut la bonté de me demander si notre ville, si éprouvée en 1870-1871, avait été touchée par la dernière guerre. Lui ayant dit qu'heureusement Saint-Cloud avait peu souffert, il s'exclama : « Quoi d'étonnant à cela que vous ayez été épargnés, nous avons tellement prié pour vous ! »

Merci à vous, Excellence, de présenter à la fois le diocèse de Saint-Cloud (Minnesota) et sa municipalité, que je sais n'avoir pu venir en raison des élections qui se sont déroulées il y a une quinzaine de jours.

Merci aussi à M. Crawford, délégué par M. Warner, maire de Saint-Cloud de Floride, notre autre ville sœur, qui fête cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation, qui compte déjà plus de six mille habitants et qui se trouve près du cap Canaveral, devenu récemment si célèbre.

Merci à M. le docteur Cor, maire de Saint-Cloud, département d'Oran, qui, à cette heure précise, laissant les élections cantonales mises en route dans sa commune, prend la Caravelle pour être parmi nous ce soir à la fête des cascades. Il assistera demain à notre séance extraordinaire du conseil municipal, où il dira mieux que moi, comment sa ville, fondée en 1848, au lendemain de la révolution, s'est petit à petit développée, enrichie par les premières cultures de vignes.

Merci encore à M. le maire de Saint-Cloud-en-Dunois, qui a bien voulu répondre à notre appel et fêter avec nous le patron de sa commune qui s'étend dans la calme Beauce entre Chartres et Châteaudun.

Que seraient enfin nos fêtes si nous n'avions pas avec nous en ce jour de solennité les maires de nos villes jumelles ?

Nous avons voulu que notre saint Clodoald, qui a été, je n'en doute pas, l'inspirateur de nos pensées profondes, soit aujourd'hui le témoin invisible mais présent des efforts heureux que nous avons faits pour que, dans la faible mesure de nos moyens, un peu d'amitié et un peu plus d'amour règnent sur notre coin de terre. Ces amitiés, laborieusement tressées entre de très anciens ennemis comme les Anglais, de plus récents ennemis comme les Allemands et des frères avec lesquels nous nous sommes brouillés plusieurs fois dans le passé comme les Italiens, sont concrétisées aujourd'hui et rendues plus durables par la présence parmi nous de M. le maire de Maidenhead et de M^{me} la mairesse et du town-clerk, M. Stanley Platt et M^{me} Platt, de M. Heinrich Hopmann accompagné de ses adjoints, MM. Hebert Peter, Franz Linz, Vollmer et de son Stadtdirektor, le docteur Bruse et madame, et M. Graziani, premier adjoint de Frascati, en l'absence du sénateur Micara, retenu en Italie, accompagné de MM. Di Nunzio, Caldorino et Georgi Renato.

Enfin j'aurai une pensée pour M. Lecocq, maire de Lessay, qu'un accident d'automobile heureusement peu grave, survenu cette semaine, empêche d'être des nôtres ; et je salue MM. les adjoints Stephan et Lehr, de Wittenheim. Ces deux villes de l'Ouest et de l'Est, complètement détruites lors de la libération de notre territoire en 1944, sont nos villes sœurs ; la Croix-Rouge de Saint-Cloud d'abord, et la ville ensuite se sont penchées sur leur misère d'alors. Elles sont maintenant ressuscitées, magnifiquement reconstruites et au travail pour un merveilleux avenir, industriel à Wittenheim, agricole à Lessay.

Je n'aurai garde d'oublier aussi mes amis de tous les jours, les maires des communes voisines, leur président, mon ami M. Minaud, maire de Marnes-la-Coquette, qui s'honore de l'amitié du président Eisenhower, ancien résident de sa commune.

J'ai grand plaisir à remercier aussi et à féliciter le conservateur de notre parc, M. l'inspecteur général Brunau. Grâce à lui, nous avons pu obtenir de M. Perchet, directeur de l'architecture, que je salue ici, que M. le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, M. André Malraux, et représenté ici par M. Brugère, son distingué chef adjoint de cabinet, mette à sa disposition les très importants crédits nécessaires à la restauration des cascades, travail qui n'avait pas été effectué sérieusement depuis Mansard. Ainsi aujourd'hui, M. Brunau se trouve être dans cette œuvre le successeur direct de l'architecte du grand siècle. J'aurais garde d'omettre son équipe d'artistes, fontainiers, jardiniers et spécialistes qui l'ont aidé.

Enfin et surtout, je voudrais remercier les artisans de ces fêtes que nous avons voulu magnifiques : mes amis les adjoints, les conseillers municipaux, les familles qui accueillent nos amis ou qui nous aident, le personnel de cette mairie qui depuis longtemps renonce aux jours de congé, pour faire notre ville plus belle, pour en faire le cadre digne à la fois de l'anniversaire que nous célébrons et des hôtes de marque que nous recevons.

Le ministre d'Etat a bien récompensé tous ceux qui ont œuvré pour ces fêtes du XIV^e centenaire, sous la direction

de mon adjoint, M. Alain Coutureau, aidé par nos secrétaires généraux et notre directeur des services techniques, en nous accordant son haut patronage.

Il n'est pas possible d'honorer la mémoire de saint Cloud autrement qu'en plaçant cette fête sous le signe de l'union et de la paix, union et paix qui sont l'essence de notre civilisation.

La présence parmi nous de M. le pasteur Jeanneret et la participation de M. le président des Eglises réformées de France, M. Marc Boegner, au culte de notre temple protestant ce matin, montre l'intérêt soulevé par les cérémonies à la gloire de Clodoald et nous fait sentir que nous sommes sur le long chemin qui nous amènera vers l'unité des Eglises.

Cet esprit de saint Cloud nous a fait rechercher dans la mesure de nos moyens à réaliser des liens concrets avec des villes étrangères.

Pourquoi nous intéressons-nous, nous Clodoaldiens, à des questions internationales qui semblent nous dépasser ?

Voici la réponse :

Croyez-vous qu'une ville, sise face à la capitale, à flanc de coteau et aux bords de la Seine, choisie dès le VI^e siècle par le petit-fils de Clovis pour y créer un monastère ;

Que cette ville où les évêques de Paris vinrent établir leur résidence d'été ;

Où le frère du roi-soleil vint se fixer et construire un château magnifique, dans un parc splendide ;

Où tous les rois de France passèrent, où beaucoup séjournèrent ;

Où le premier Empire naquit, et où Napoléon III donna des fêtes splendides ;

Croyez-vous qu'une telle ville qui eut tous ces bonheurs et tous ces honneurs et qui eut aussi dans le cours de son histoire les fatalités les plus tragiques, comme l'assassinat du roi Henri III, la mort subite d'Henriette d'Angleterre, les ordonnances funestes de Charles X, la déclaration de guerre à la Prusse, le départ de l'empereur vers Sedan, son incendie total en 1870-1871 (seulement vingt et une maisons furent épargnées) ;

Croyez-vous que ceux qui dirigent une ville qui a eu un semblable passé et qui, dans le présent, vient encore de donner le jour à la V^e République, puisque c'est bien dans le parc même qu'eut lieu l'entrevue désormais historique où le général de Gaulle accepta de reprendre le pouvoir ;

Croyez-vous qu'une semblable ville n'a pas, de par ses attaches avec l'Histoire, certains droits et aussi certains devoirs ?

Ainsi l'exemple que nous a donné notre cher curé, le chanoine Collin, en organisant avec nous cette édifiante messe pontificale, est bien dans la ligne du petit-fils de Clovis et de sainte Clotilde :

« Clodoald,

« — Qui, enfant, fut providentiellement préservé du glaive meurtrier de ses oncles ;

« — Qui, adolescent, coupa lui-même sa chevelure en signe de renoncement au trône ;

« — Et qui, consacré prêtre, vint chercher la solitude sur notre coteau et y fonda son monastère.

« Clodoald mourut le 7 septembre 560 ; il fut enseveli dans la crypte de l'église qu'il avait bâtie, de nombreux miracles illustrèrent son tombeau, son nom fut choisi par plusieurs villes qui lui demandèrent sa protection. »

Nous pensons respecter sa mémoire et nous ne pensons pas trahir, en célébrant son XIV^e centenaire dans cet esprit d'union et de paix, l'esprit de celui qui, le premier parmi les princes français, sut rompre avec les habitudes de brutalité et de barbarie de son époque et instaurer dans le calme de la vie monastique, ici même, une ère nouvelle.

Le chemin de la paix est semé d'embûches et de difficultés. Clodoald nous a indiqué la voie à suivre et, fraternellement unis, tous les Saint-Cloud du monde se donnent aujourd'hui la main, groupés avec leurs pasteurs, pour que triomphent la paix et la liberté, concrétisés par ce que nous défendons tous de tout notre cœur : l'esprit chrétien de la civilisation occidentale.

Comme les meilleures choses ont une fin, après la lecture de quelques messages d'amitié reçus au cours du repas, chacun s'en fut heureux de s'être trouvé quelques heures parmi cette grande famille que paraissait avoir formée tous les convives.

Dans l'après-midi, le ciel de notre cité fut constellé de petites taches blanches — la Croix-Rouge française, section de Saint-Cloud, installée en divers points de la localité, mettait à la disposition des amateurs de voyages épistolaires et lointains ses petits ballons. Espérons que le fruit de ses efforts a été substantiel, et que les subsides récoltés grâce à ce concours lui permettront de continuer son action pour le bien-être et la sauvegarde de chacun.

Dans le quartier de la Passerelle grande animation. Le président de son amicale, M. Cochet, et son animateur, M. Pleau, conseiller municipal, en liaison avec la société « Les Boul' Dogs », donnait quelques récréations qui enchantèrent tout le monde.

Le concours fédéral de boules lyonnaises permit aux connaisseurs de discuter les points en experts, et les danses folkloriques firent la joie des yeux et des oreilles.

Le soleil éclairant et réchauffant ce quartier agréable, ce fut parfait.

Vers vingt heures, le bas parc de Saint-Cloud, où se tenait la fête foraine de mai, commença à voir affluer un nombre impressionnant de spectateurs.

Ce furent plus vingt mille personnes qui assistèrent au spectacle organisé aux grandes cascades dont les travaux de restauration furent poussés activement et avec compétence, afin d'être terminés à cette date.

— Le Cercle de Dampierre et Bien-Aller, présidé par M. Kieffer ;

— Le grand orchestre de la garde républicaine, sous la direction du commandant Brun ;

— Les ballets lumineux de Viviane Deck :

— La sélection du groupe chorégraphique d'Hélène Avna, à qui nous renouvelons ici nos plus vifs remerciements ainsi qu'à M^{me} François Debat,

ne déçurent pas, bien au contraire, cette immense foule. Avec l'accord de M. Brunau, dirigées par M. Neveu, les entreprises Philips, Trila et Téléclair-Radio, mirent le meilleur d'eux-mêmes dans l'installation des éclairages et de la sonorisation qui leur demanda tant de soins et tant d'heures passées sur place de nuit comme de jour.

Service d'ordre discret mais efficace auquel contribua le Comité des fêtes de mai, que nous remercions chaleureusement.

Il y eut enfin ceux que nous ne vîmes pas mais qui sont en partie les artisans du clou de cette soirée ; nous voulons parler des fontainiers de M. Lion.

Les personnes qui passèrent devant la mairie le lendemain lundi 30 mai, vers dix-sept heures, ne purent s'empêcher de s'arrêter ; combien ils eurent raison en voyant les cent vingt musiciens de la musique de la Sûreté nationale, conduits par M. le capitaine Huret, qui attendaient que la réunion solennelle du conseil municipal se termine pour pouvoir commencer leur concert, qui fut, comme à l'accoutumance, extrêmement goûté de nos concitoyens.

Cette réunion du conseil avait deux buts : officialiser la réception de nos invités français et étrangers, et mettre spécialement à l'honneur, dans le cadre du XIV^e centenaire, les mères de famille dont c'était la fête la veille.

Allocution de M. le maire, F. Chaveton, des maires et adjoints qui représentaient les villes amies.

Assemblée des différents Saint-Cloud, séance européenne aussi.

Le docteur Cor, maire de Saint-Cloud d'Oranie, nous fit grande impression dans une brillante improvisation qui, en ces heures cruciales pour notre province algérienne, nous démontrait, si nous ne l'eussions connue, l'importance des problèmes que nos compatriotes ont à résoudre là-bas.

Entre autres décorations, deux furent remises à des mères de famille nombreuse.

A M^{me} Olivier, puis à M^{me} Louis Coutureau qui, mère de onze enfants dont neuf vivants, reçut des mains de M. Michel Salles, maire de l'époque, son diplôme, mais à qui, vu les événements, on ne put remettre la médaille d'or.

Nous nous devons, en tant que municipalité invitante, d'offrir à nos hôtes une soirée sinon mondaine mais représentant toutefois un certain standing. Il va sans dire que vu le budget alloué à notre association, le manque d'établissement de classe à Saint-Cloud nous ne pouvions directement nous charger de cette réception.

A notre demande, les Rotary-Club et Lions-Club de Saint-Cloud l'organisèrent à la salle des fêtes municipale et, de plus, s'engagèrent à verser le bénéfice éventuel pour soulager certaines familles méritantes des frais occasionnés par l'envoi de leurs enfants à la colonie de vacances municipale de Charbonnière.

Il y eut du bénéfice.

Merci à nos amis : le docteur Bertrand, MM. Louis Gentilini et Jacques Trodé du Rotary, à MM. d'Eysmond, Renoux, Guillaume et Calfan, des Lions, qui, grâce à nos concitoyens, Claude Haas et ses amis, Félix Marten et Georges Guétary, surent animer et rendre vivant un dîner aux chandelles comme l'on n'en a vu à Saint-Cloud depuis le second Empire.

Ceux qui étaient pressés de regagner leur foyer le firent le mardi matin alors qu'il faisait déjà grand jour.

D'entre les petites robes à danser, et autres, les smokings et uniformes, sous le haut patronage de M. Maurice Herzog, représenté par son chef de cabinet, nous avons pu distinguer M. le préfet de Seine-et-Oise, le consul de Grande-Bretagne, M. le maire de Saint-Cloud et ses adjoints, les gouverneurs Blazy, Villenizanne et Fontaine, M. N. Antonat, citoyen d'honneur, nos invités étrangers évidemment ; en tout, cent quinze représentants du sexe dit fort accompagnés chacun par la dame de leurs pensées.

Avis aux organisateurs clodoaldiens de gala de bienfaisance. A qui le tour ?

Après un petit en-cas intime d'adieu, qui eut lieu le mardi soir au golf de Saint-Cloud, nos amis des villes sœurs, jumelles et filleules quittèrent notre cité à grand regret, mais emportant un souvenir magnifique des quelques jours qu'ils avaient passés parmi nous. Puissent-ils s'en souvenir longtemps et que les enfants de leurs enfants...

Enfin pour terminer cette chronique sans prétention, signalons que la distribution des cadeaux de la quinzaine commerciale, dont vous trouverez le résultat dans le présent bulletin, eut lieu publiquement sur la place de la Mairie le samedi 11 juin.

Si la vice-présidente de notre association, M^{me} P. Lorrain, conseillère municipale, entre autres travaux qu'elle ait eu à accomplir parmi nous, n'avait pas dès octobre 1959 pris contact — et Dieu et elle savent le mal qu'elle a eu — avec différentes sociétés et organismes il n'y aurait pas eu de distribution de cadeaux.

Nous, et en particulier M. Gourdon, chef de bureau à la mairie, qui l'avons aidée dans la faible mesure de nos moyens, avons pu nous rendre compte avec quel dynamisme, quel désintéressement elle a tout mis en œuvre pour cette réussite. Bravo, M^{me} Lorrain !

Les cadeaux offerts au plus juste prix par la R. N. U. R., Thomson, Frigéco, L. M. T., S. E. V., établissements Garnier, Williams, MM. Antonat, Monsel, c'est à vous que nous les devons.

Le concours d'anomalies si bien jugé par MM. P. Fremy, Marcel Jehan, Monnier, tous patentés à Saint-Cloud, que vous l'avez désiré !

Ces vitrines, parmi lesquelles nous retiendrons la mercerie de la rue Royale (Charlot sœurs) et la boulangerie de la rue de Buzenval, vous les avez obtenues.

Merci.

Merci encore à tous ceux des commerçants de Saint-Cloud qui ont bien voulu prendre sur leur bénéfice pour donner à leurs clients les bons de participation, qui ont fait beaucoup d'heureux.

Cette fois-ci toute la ville s'y est mise.

QUINZAINE COMMERCIALE DE SAINT-CLOUD

Résultats de la distribution des cadeaux

Numéro du billet	Série	Numéro du lot
00066	C	35
00379	M	20
00574	E	44
01389	K	19
01511	B	63
02001	K	113
02064	M	106
02510	H	45
02543	C	95
02596	E	84
03964	C	72
05058	B	51
05920	D	114
06116	E	68
06121	E	57
06123	C	30
06665	B	53
06680	A	7
07130	A	48
07141	O	61
07151	C	43
07160	H	71
07971	D	40
07974	E	64
08358	B	74
08360	K	73
08363	K	37
08386	M	98
08566	B	29
08714	E	8
09266	E	25
10122	C	66
10490	M	11
10847	D	62
10857	H	36
10906	M	99
11958	A	32
11989	K	85
12051	K	65
12583	A	4 (aspirateur S.E.V.)
12617	D	14
12618	C	90
12656	N	24
12678	K	111
12757	H	1 (Dauphine Gordini)
13114	B	38
13120	H	105
13150	D	50
13267	C	12
13758	A	110
13777	K	103
13797	A	15
14194	M	75
14358	B	79
14430	N	102
14437	H	100
14472	K	5 (transistor L.M.T.)

Numéro du billet	Série	Numéro du lot
14758	K	31
14798	A	39
15066	D	81
15154	M	58
15447	D	112
15509	O	56
15751	E	78
15891	K	33
16359	H	3 (réfrigérateur Frigéco)
16606	C	55
16636	D	21
16646	B	92
17545	K	9
17547	O	22
17618	H	34
17661	M	82
17824	K	104
17828	B	18
18005	D	76
18185	E	101
18227	C	13
18301	H	88
18450	D	54
18495	D	93
19006	M	47
19077	H	23
19238	K	6 (moulin à café S.E.V.)
19274	C	52
20014	N	49
20022	M	17
20044	A	26
20064	D	42
20069	H	108
20104	M	28
20114	B	69
20119	K	109
20638	E	91
20690	A	87
20694	A	96
20696	B	86
20793	N	80
21037	O	94
21783	B	60
24023	N	83
24430	M	67
25639	N	77
26483	N	27
26731	B	97
26955	M	70
26988	D	2 (téléviseur Thomson)
27202	K	46
27216	B	89
27512	D	10
27542	N	41
27797	M	107
42145	K	59
42787	O	16

Les cadeaux peuvent être retirés à la mairie tous les jours sauf le samedi, de 14 heures à 17 h. 30, contre présentation du billet.

Les cadeaux non retirés le 15 septembre 1960 resteront acquis à l'Association du XIV^e centenaire.

LE PROBLEME DE L'EAU

La question de l'eau préoccupe bon nombre de nos concitoyens qui ont eu plus ou moins à souffrir soit d'une baisse sensible de pression soit d'un manque total d'eau.

Nous ne pouvons mieux faire que de publier ci-après la lettre qui a été adressée à M. le maire de Saint-Cloud par M. le directeur du service des Eaux et Fontaines, lettre qui apporte quelques éclaircissements sur la situation et précise les raisons véritables du manque d'eau constaté sur le territoire de la commune.

Nous insistons particulièrement pour que les propriétaires qui ont encore un réservoir de jauge fassent une installation réglementaire ainsi qu'ils en ont été priés par le service des Eaux afin qu'ils n'aient pas à souffrir plus que les autres du manque de pression consécutive à la période de sécheresse.

Versailles, le 24 juin 1960

Le directeur
du service des Eaux et Fontaines

à

M. le maire de Saint-Cloud

Monsieur le maire,

Les périodes de chaleur du début de juin, d'une part, et de ces jours-ci, d'autre part, ont entraîné une augmentation de la consommation supérieure à 50 %. Par ailleurs, à la suite de la sécheresse exceptionnelle de l'année dernière, le niveau dans la nappe de Croissy, dans laquelle s'alimentent les forages du service des Eaux, a baissé d'une façon anormale, de telle sorte que les possibilités d'extraction se trouvent réduites et inférieures aux besoins très importants de ces jours-ci.

La différence doit être prise sur les réserves emmagasinées dans les grands réservoirs de Louveciennes et des Deux-Portes, mais ces réserves se sont trouvées fortement entamées depuis quelques jours, et la situation pourrait

devenir difficile si la sécheresse persistait. Dans l'intérêt général, il est donc nécessaire d'envisager, dès maintenant, une réduction temporaire de la consommation dans tout ce qui n'est pas primordial.

Je vous serais très obligé en conséquence de bien vouloir

1° Pour ce qui concerne les services municipaux, supprimer tous les lavages de caniveaux et arrosages et, d'une façon générale, toute consommation d'eau qui ne serait pas strictement indispensable ;

2° D'inviter la population à réduire bénévolement sa consommation, en supprimant toute utilisation d'eau qui ne répondrait pas à un besoin véritable et indispensable.

J'insiste spécialement sur la question des arrosages qui sont en grande partie à l'origine de l'augmentation massive de consommation les jours de forte chaleur et qui bien souvent ne correspondent pas à des besoins essentiels. Les restrictions volontaires qui pourraient être faites par les consommateurs, dans ce domaine, auraient certainement un effet important et permettraient sans doute de retarder ou même d'éviter des mesures plus importantes de coupure ou de délestage qui seraient gênantes pour les besoins ménagers eux-mêmes.

Je vous prie etc.

TRIBUNE LIBRE

Nous avons demandé à notre ami le docteur Cor, maire de Saint-Cloud, département d'Oran, de nous rédiger la tribune libre du présent numéro en traitant le problème algérien.

Le maire de Saint-Cloud (Oran) nous écrit qu'il préfère attendre la parution du prochain numéro trimestriel d'octobre, espérant que, d'ici là, les combats auront cessé en Algérie.

Par ailleurs l'abondance des matières, due à la relation des fêtes du XIV^e centenaire, nous incite à suspendre pour ce numéro, la tribune libre.

FERMETURE DES BOULANGERIES DE SAINT-CLOUD

Le maire de la ville de Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la loi du 5 avril 1884 ;

Vu les arrêtés préfectoraux des 15 mai 1952 et 18 mars 1953 réglementant la fermeture des boulangeries de Seine-et-Oise à l'occasion des congés annuels ;

Vu la circulaire préfectorale du 24 avril 1956 ;

Vu l'accord intervenu entre les boulangers de Saint-Cloud concernant la fermeture pendant la période des congés 1960,

ARRETE :

Article unique. — La fermeture des boulangeries de Saint-Cloud pendant la période des congés annuels de 1960 est fixée comme suit :

Quartier du Centre

M. COCHARD, 4, place du Pas du 4 juillet au 3 août
M^{me} GEORGER, 27, rue Royale du 1^{er} juillet au 29 juillet
M. DEMEURANT, 2, place de l'Eglise du 4 août au 31 août
M. ROBICHON (gérant : M. BUSSET), 2, rue Royale du 30 juillet au 26 août

Quartier de Montretout

M. CARPENTIER, 72, boulevard de la République du 8 août au 5 septembre
M^{lle} FIALEX, 84, rue de Buzenval du 13 juillet au 10 août
M. LAMBERT, 13, rue Gounod du 13 juillet au 8 août
M. PATRY, 90, avenue Foch du 11 août au 9 septembre
M. SEVESTRE, 132, rue Tahère du 1^{er} juillet au 31 juillet

Quartier des Coteaux

M. RENAUD (gérant : M. BRICAULT), 10, av. de Longchamp .. du 4 août au 1^{er} sept.
M. RUELLAND, 1, rue de l'Yser du 1^{er} juillet au 30 juillet

Fait en mairie, à Saint-Cloud, le vingt-deux juin mil neuf cent soixante.

LE MAIRE,
Chevalier de la Légion d'honneur.
Signé : F. CHAVETON

PROMOTION SOCIALE DES JEUNES GENS QUI ONT SERVI EN ALGERIE

Application de la section V

de la loi n° 59-960 du 31 juillet 1959

Les jeunes gens qui ont servi en Algérie doivent, dès leur retour à la vie civile, être mis en mesure, dans les meilleures conditions, d'exercer une activité professionnelle compatible avec leurs aptitudes et, s'ils le désirent, de perfectionner leur instruction.

Telle est la portée des dispositions de la section V de la loi n° 59-960 du 31 juillet 1959 tendant à la promotion sociale.

Les services départementaux de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, déjà à la disposition des victimes de la guerre atteintes dans leur intégrité physique, ont été chargés d'assurer la liaison entre ces jeunes gens et les divers services appelés à concourir à leur formation ou à leur promotion professionnelle.

Bénéficiaires

1° Militaires qui, depuis le 1^{er} novembre 1954, ont été blessés en cours d'opérations en Algérie ou évacués pour maladie ouvrant droit à pension.

2° Jeunes gens qui ont servi en Algérie pendant une durée supérieure à un an et qui ont été libérés à partir du 1^{er} janvier 1959.

3° A titre exceptionnel, jeunes gens qui, ayant servi en Algérie depuis le 1^{er} novembre 1954 et appartenant aux classes libérées avant le 1^{er} janvier 1959, n'ont pu depuis lors, pour des motifs indépendants de leur volonté, retrouver leur emploi antérieur ou s'en procurer un nouveau.

NOTA. — Les candidats entrant dans les catégories 2° et 3° ne pourront toutefois bénéficier des mesures spéciales ci-dessus exposées s'ils ont déjà obtenu un sursis pour études.

Objet

La loi du 31 juillet 1959 a mis à la disposition des travailleurs des moyens de formation et de perfectionnement propres à faciliter leur accès à un poste supérieur ou leur réorientation vers une activité nouvelle.

Cette promotion du travail comporte divers niveaux :

I. *Promotion professionnelle* du premier degré qui intéresse notamment les travailleurs :

- De l'industrie (formation au premier degré de travailleurs spécialisés et, au second degré, de cadres techniques) ;
- De l'agriculture ;
- De l'artisanat.

II. *Promotion supérieure du travail*. — Formation des ingénieurs et des techniciens supérieurs, de chercheurs et de cadres supérieurs des activités économiques et administratives.

Les moyens

Mesures d'ordre général.

Les intéressés bénéficient d'une priorité :

- Pour l'admission dans les centres ou sections *spécialisées* de formation professionnelle des adultes ;
- Pour l'admission dans les centres de promotion professionnelle agricole ;
- Pour l'octroi, en fonction de leurs états de service, des allocations et avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Ils peuvent effectuer un stage dans les écoles de rééducation professionnelle relevant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Mesures spéciales.

- Le ministère de l'Education nationale pourra autoriser :
- Des sessions spéciales d'examen dans tous les ordres d'enseignement avec aménagement des conditions requises ;
- Des contingents de places supplémentaires au concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs ;
- L'ouverture de centres de préparation d'examens et de concours.

Les avantages

Les travailleurs admis dans un centre de promotion professionnelle ou de promotion supérieure du travail perçoivent durant leur stage une rémunération calculée suivant la réglementation propre au département ministériel dont relève ledit centre.

Ils bénéficient, en outre, des prestations sociales.

Le stage dans les écoles de rééducation professionnelle relevant de l'Office des anciens combattants et victimes de guerre est gratuit et comporte la nourriture et le logement.

Les jeunes gens susceptibles d'en bénéficier devront se mettre, dès que possible, en rapport avec le Service départemental des anciens combattants et victimes de guerre de Seine-et-Oise, 1, rue d'Anjou, à Versailles, qui instruira les dossiers nécessaires, lesquels seront soumis à l'examen d'une commission spéciale.

VENTES A DOMICILE

Les habitants de Saint-Cloud sont très souvent dérangés à leur domicile par des vendeurs d'objets variés (parfumerie, broserie, vannerie, cartes postales, brochures...) Ces représentants exhibent des cartes ou lettres de recommandation tendant à prouver qu'ils agissent dans un but philanthropique en faveur d'aveugles, de sourds-muets, de paralysés, de diminués physiques... La fréquence de ces visites finit par décourager les habitants les plus accueillants. E conduits, ces champions du porte à porte insistent parfois de façon fort désagréable, allant jusqu'à la menace et la grossièreté.

Y a-t-il un remède à cet état de fait ? Aucun texte légal ne permet au maire d'intervenir pour réglementer ces collectes à domicile. Cependant, au cas où des paroles outrageantes seraient prononcées, il serait bon d'en avertir la police (tél. : MOL. 43-32).

Ceci dit, il est normal que la générosité publique continue à s'exercer en faveur des associations qui sont sans but lucratif et qui s'efforcent de soulager les misères de toute nature. C'est pourquoi nous suggérons à nos concitoyens de verser une obole à ces associations, qui leur remettront une carte-reçu. Cette carte sera elle-même l'argument décisif à opposer au flot de paroles de ceux qui veulent tirer profit de leur générosité.

PROTECTION DES LIGNES TELEGRAPHIQUES ET TELEPHONIQUES

Elagage des arbres

Par arrêtés des 21 septembre 1950 et 12 mai 1954 insérés au *Bulletin officiel des maires* n° 39 du 4 octobre 1950 et n° 21 du 26 mai 1954, les riverains des lignes téléphoniques et télégraphiques ont été mis en demeure de couper et d'élaguer les plantations qui présenteraient des branches en saillie dans les rues et sur les routes et chemins, et susceptibles de toucher aux fils.

En cas de non-observation de cette prescription il pourra, le cas échéant, être procédé d'office par les soins de l'administration des Postes et Télécommunications et aux frais des propriétaires aux élagages nécessaires.

COMMUNIQUE

de la Caisse d'assurance vieillesse
des travailleurs salariés de Paris 75 V
110-112, rue de Flandre - Paris (19^e)

MEFIEZ-VOUS DES ESCROCS

De faux inspecteurs se présentent parfois au domicile des personnes ayant déposé une demande ou obtenu une pension, retraite ou allocation à notre caisse, et leur demandent de l'argent avec promesse d'activer la liquidation ou la révision de leur dossier ou de leur faire obtenir un rappel d'arrérages ou encore en prétextant qu'elles ont intérêt à leur verser directement le montant d'un rachat de cotisations ou d'un remboursement d'arrérages perçus à tort.

REFUSEZ, CE SONT DES ESCROCS

Nos enquêteurs sont porteurs d'une carte d'identité d'agent assermenté à en-tête de la caisse, dont vous pouvez exiger la présentation. Ils n'ont pas à procéder à des encaissements, tout versement devant être effectué à notre siège ou par mandat adressé à notre compte chèque postal. budget qui s'élève

NE VERSEZ DONC JAMAIS D'ARGENT AUX PERSONNES SE PRESENTANT A TORT OU A RAISON AU NOM DE NOTRE CAISSE.

NOUVELLE AMELIORATION PREVUE DU RESEAU D'AUTOBUS DE LA R.A.T.P.

Nous portons avec plaisir à la connaissance de la population la lettre que nous avons reçue de la R.A.T.P. concernant l'éventualité d'une nouvelle liaison qui serait assurée par une ligne « pont de Sèvres-Nanterre ».

Monsieur le maire,

Par lettre du 17 février 1960, vous aviez bien voulu nous demander d'examiner la possibilité de prolonger la ligne 244 de Saint-Cloud (Général-Leclerc) jusqu'au pont de Saint-Cloud, afin de réaliser une liaison entre ce dernier point et la partie haute de Saint-Cloud.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que cette liaison doit être assurée par la ligne 160, pont de Sèvres (métropolitain)-Nanterre (mairie), inscrite au plan de transports et qui empruntera, à partir du pont de Saint-Cloud, les rues Dailly, Gounod et le boulevard de la République où la correspondance sera réalisée avec la ligne 244.

Cette solution paraît préférable au prolongement de la ligne 244. En effet, en raison de la longueur du parcours effectué depuis le pont de Neuilly, la marche des voitures soumises aux aléas de la circulation risquerait d'être perturbée en bout de ligne. Il en résulterait des irrégularités dans le service, préjudiciables aux usagers.

Au surplus, l'extension de la ligne 244 jusqu'à Garches (hôpital Raymond-Poincaré), maintes fois demandée et parfaitement justifiée, exclut la possibilité de prolonger cette ligne jusqu'au pont de Saint-Cloud.

Nous ferons tous nos efforts pour que cette réalisation se concrétise dans les mois à venir.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Ordre national de la Légion d'honneur.

Officiers : M^{me} ROBINNE Gabrielle, présidente d'œuvres sociales, 21, rue Gounod (décret du 16 juin 1960).

Ordre du mérite sportif (décret du 25 mars 1960).

Officiers : M. MONSEL Raymond, premier adjoint, 22, rue Pasteur ; M. le docteur ROBERT Auguste.

Médaille de la France libérée (arrêté du 13 mai 1960).

M^{lle} CHEVALIER Jeanne, 14, rue Alphonse-Moguez.

Nos vives félicitations aux nouveaux promus ou décorés.

Au lycée de garçons

Le mardi 21 juin, à 18 heures, M. Guillou, proviseur honoraire, remettait les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Paul Royer, professeur au lycée, président de l'Amicale des professeurs, en présence de M. l'inspecteur d'Académie, de MM. les proviseurs des lycées de Saint-Cloud, Janson-de-Sailly, Chaptal, de M. Chavegrand, ancien proviseur, de M. le docteur Bailly, président de l'Association des Parents d'élèves, et de tous les professeurs de l'établissement. Les allocutions prononcées par M. le proviseur au nom des autorités académiques, par M. Labigne, au nom de ses collègues, par M. le docteur Bailly, pour les parents d'élèves, rappellent que M. Royer a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour faits de guerre, et qu'il est promu au grade d'officier pour services rendus à l'éducation nationale. Ainsi a-t-il assumé ses devoirs civiques et ses charges professionnelles avec la même scrupuleuse exactitude et la même distinction.

Que M. Royer veuille bien trouver ici l'expression renouvelée de nos plus vives félicitations.

CITATIONS

Cité à l'ordre du régiment, le sous-lieutenant **Ducros Jean Robert Claude**, 157^e B.G., pour le motif suivant :

Sous-lieutenant du contingent dont les qualités techniques sont complétées par un dynamisme et un courage exemplaires. Détaché de juillet à décembre 1959 à la tête d'une section de camions-bennes dans la région de Mirabeau, puis de Dra-el-Mizan, a rempli avec succès les missions qui lui étaient confiées, malgré les mines rebelles posées sur les pistes. En chantier de janvier à mars 1960 sur les pistes de Sohane-Montmartre dans le djebel Blidéen, a fait preuve d'une activité inlassable, dans des conditions de sécurité souvent précaires, accomplissant les travaux dans les délais prévus.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.

M. Jean Ducros est le fils de M. Robert Ducros, conseiller municipal.

Cité à l'ordre du régiment, le quartier-maître de 2^e classe secrétaire **Evrard Jean Michel**, matricule 1186157, groupement commandos marine.

Quartier-maître secrétaire volontaire pour participer comme radio aux opérations du P.C. groupement. A participé en tant que tel à toutes les opérations du groupement des commandos depuis sa création. S'est particulièrement distingué le 5 juillet où il a été hélicoptéré avec le commando Joubert en renfort d'un élément ami isolé encerclé par une

forte bande rebelle. Le 16 août 1959 dans le djebel Bouleghad a, par son sang-froid, assuré de bonnes liaisons dans une opération où le groupement a anéanti une bande rebelle importante. Était présent le 5 octobre à une opération où ont été anéantis plusieurs rebelles, et de nombreuses armes récupérées.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Tous nos compliments aux titulaires de ces brillantes citations.

DONS AU MUSEE

Le musée d'Histoire locale s'est enrichi du buste de Joseph Cirasse, sculpteur, exécuté par Jean Tournoux, son camarade des Beaux-Arts, à l'âge de vingt ans en 1873. Que MM. **Georges** et **Marc Cirasse** en soient remerciés.

Le général **Tournoux**, pour ne pas être en reste, a fait don de la maquette de la vierge — Notre-Dame des Airs — qui surmontait la chapelle du Val-d'Or, avant que a statue soit détruite un certain jour d'orage.

M^{me} **Maurice Clement** a donné une plaquette en bronze à l'effigie d'Auguste Jacoulet, qui fut le premier directeur de l'école normale supérieure de Saint-Cloud.

M. **Francis Chaveton** a remis au conservateur un programme (en pongé de Chine) d'une soirée théâtrale au palais de Saint-Cloud, sous le second Empire.

M. **Lami**, parc de Montretout, a fait don de pièces fort intéressantes concernant le second Empire : photographies et notamment le télégramme annonçant la mort du prince impérial.

Enfin, MM. **René Mailliet**, **Charles Moguez**, **René Baudry** et **Robert Hardouin** ont fait cadeau de plusieurs souvenirs, rares ou curieux, intéressant différentes époques de la vie clodoaldienne.

M. **Pierre Dantan** a eu la très grande amabilité de confier au musée le tableau *La gare de Saint-Cloud en 1880*, œuvre de E. Dantan : geste dont nous lui sommes infiniment reconnaissants.

DON A LA BIBLIOTHEQUE

Notre concitoyenne, M^{me} Marianne Adrau, a offert deux de ses œuvres récemment parues :

Famille royale à la mode de France, fort intéressant reportage sur la vie du comte de Paris et de sa famille dans leur propriété du Cœur-Volant, à Louveciennes.

Les faits d'Éiffel, ensemble de nouvelles où l'on retrouve la verve si particulière de l'auteur.

CENTRE CULTUREL ET ARTISTIQUE

M. Raymond Giraud, conseiller municipal, professeur au Centre national d'études de la protection civile, a fait une fort intéressante conférence le mercredi 8 juin devant un auditoire très attentif.

En effet, en dépit de la sévérité du sujet traité, *L'ère atomique, les réalisations françaises, problèmes de protection*, l'orateur sut avec beaucoup de talent rester à la portée de tous par l'exemplaire clarté de son exposé.

Après avoir défini l'atome et la radioactivité, M. Giraud s'attache à la description du caractère spécial du danger radioactif.

L'action du rayonnement sur l'homme, soit sur le plan de la santé, soit sur celui de l'hérédité, demande que soient fixées des doses maximales pour les travailleurs et pour l'ensemble des populations.

L'ère atomique a débuté à Hiroshima, et l'orateur décrit les effets des engins atomiques ainsi que ceux des bombes expérimentales, jusqu'à l'expérience française de Reggan. Cependant, c'est surtout l'exploitation pacifique de l'énergie atomique qui est passée en revue dans tous les domaines.

D'après les prévisions d'Euratom, une cinquantaine de centrales nucléaires seront exploitées en France dans vingt-cinq ans environ.

Les deux buts principaux des centrales sont la fourniture d'énergie et la distribution de radioéléments. La demande en électricité double tous les dix ans et, malgré l'apport du pétrole, il y aurait pénurie sans la relève de l'énergie classique par l'électricité d'origine nucléaire. Les radioéléments utilisés dans l'industrie, l'agriculture, la médecine, la stérilisation ou la recherche pure, sont la véritable révolution amenée par l'ère atomique.

M. Giraud envisage tous les cas où le danger radioactif peut se manifester, et donne les différents moyens de protection.

Le Service national de la protection civile réalise sur l'ensemble du territoire une infrastructure de laboratoires et de réseaux de détection et d'alerte à la radioactivité. A tous les échelons sont également créées des « équipes de détection », formations spécialisées chargées de mesurer la radioactivité lors des accidents radioactifs d'origine quelconque.

Grâce à la Croix-Rouge, une telle équipe a été constituée à Saint-Cloud, et, revêtus de vêtements spéciaux, dotés d'appareils, les six équipiers sont présentés au public.

En conclusion, M. Giraud souhaite que l'ère atomique ne donne lieu qu'à des réalisations pacifiques. Cependant, même dans ce domaine, il faudra réaliser les protections nécessaires et informer loyalement la population, à la fois sur le danger présenté et sur les précautions qui sont prises. Il n'y a pas de mystère en radioactivité, et toutes les promesses apportées par l'atome seront réalisées si l'homme sait choisir entre le bien et le mal, entre la bombe atomique et la bombe au cobalt.

AU SUJET DE NOS PROJETS SCOLAIRES

Dans le numéro du 4^e trimestre 1959 du *Bulletin municipal*, nous annonçons que les services de l'inspection d'académie de Seine-et-Oise avaient donné leur accord pour la création, à titre d'essai, de deux classes pour enfants attardés, classes dont l'implantation était prévue sur le terrain de l'ancien cimetière rue Gounod, actuellement occupé par l'annexe du lycée de jeunes filles. La pénurie de professeurs spécialisés ne permettra malheureusement pas de mettre cette nécessaire réalisation en service lors de la rentrée du 16 septembre.

Par ailleurs, nous avons rencontré de très sérieuses difficultés dans la réalisation du programme scolaire que nous avions envisagé pour 1960-1961, et nous les exposerons en détail dans le *Bulletin municipal* d'octobre.

*L'imprudence
L'insouciance
L'intempérance
L'ignorance des règles du code de la route
ont fait en 1959*

**8.400 morts
176.000 blessés**

*sur les routes de France
En cette période de vacances*

SOYEZ PRUDENTS !

RECOMPENSES DE FIN D'ANNEE

La sortie traditionnelle du certificat d'études a eu lieu cette année à Maintenon avec la visite du château et à Rambouillet où les enfants ont pu jouer en forêt. Le repas avait été offert par l'Amicale des écoles publiques.

..

Cette année une seule distribution des prix a été organisée solennellement à la salle municipale des fêtes.

En effet, le nombre très important d'élèves qui fréquentent les écoles de la ville (près de trois mille) ne permet plus de procéder à plusieurs remises officielles des prix, faute de locaux assez grands.

C'est donc par suite de cette nécessité que la municipalité a été conduite à n'offrir en séance solennelle que les volumes attribués aux seuls élèves ayant le prix d'honneur ou le prix d'excellence, les prix de classement étant remis dans les écoles, sans cérémonie.

Une partie artistique réglée par les professeurs de gymnastique communaux a été particulièrement applaudie.

M. Monsel, premier adjoint, représentait M. le maire empêché; il prononça le discours d'usage et remit les volumes assisté de M. Rollin et de M^{me} Clement, maires adjoints, de M^{me} Choiset et de MM. Bourgues, Larique, Delahaye, Guillaume, Hardouin, conseillers municipaux.

SAVEZ-VOUS QUE...

... Le parc de Saint-Cloud, toujours magnifiquement entretenu, comporte depuis quelques jours un nouveau circuit routier qui permet l'accès au plateau de La Brosse d'où l'on domine Ville-d'Avray et d'où l'on a vue sur Boulogne en passant par l'axe de la Lanterne ?

Nous ne saurions trop recommander aux automobilistes et surtout aux piétons de profiter de leurs loisirs pour faire cette petite excursion qui les transportera, sans frais et sans fatigue, à cent lieues de Paris.

LA FETE DU MUGUET A CHARBONNIERE

Dimanche 8 mai, rassemblement de sept autocars sur la place de l'Eglise pour la promenade annuelle au château de Charbonnière.

Temps magnifique, soleil partout jusque dans les cœurs des cinq cents participants, heureux de se retrouver entre amis pour une journée de campagne qui s'annonce particulièrement agréable.

Traversée de la vallée de Chevreuse, dont il n'y a pas lieu de faire ressortir ici le charme et la beauté.

Et arrivée à Charbonnière où de nombreuses voitures particulières ont précédé la caravane municipale. Ce sont

près de mille Clodoaldiens qui vont jouir pendant toute cette journée de l'accueillante hospitalité du château, de ses arbres magnifiques, de son cadre incomparable.

Bien entendu, le muguet attendait ses amis de Saint-Cloud et se prêtait très simplement et très généreusement à leurs recherches en permettant d'emporter en souvenir de nombreux et confortables bouquets odorants.

En résumé, excellente journée : repos, calme, air pur, amitié. Nous formons le souhait que tous les Clodoaldiens qui ne connaissent pas encore le château municipal de Charbonnière ne manquent pas la première occasion qu'ils auront de venir y passer une journée ; ils ne le regretteront pas.

COLONIE DE VACANCES

Cent soixante petits colons sont partis le 4 juillet pour Charbonnière. Organisation nouvelle puisque cette année les garçons partent seuls, les premiers, du 4 juillet au 5 août, les filles prenant le relai du 8 août au 10 septembre.

Les fêtes traditionnelles de la colonie auront donc lieu en deux fois : le 31 juillet, dernier dimanche, pour la première période, et le 4 septembre pour la seconde.

Le directeur de la colonie et la municipalité invitent cordialement les parents de nos petits colons et leurs amis à venir nombreux à Charbonnière ces deux dimanches.

La municipalité tient à signaler la générosité des clubs Rotary et Lyons ; ces deux clubs, dans le cadre des fêtes du XIV^e centenaire, avaient organisé une soirée fort brillante et parfaitement réussie en l'honneur de nos vingt-cinq invités des villes jumelles, qui étaient ce soir-là des leurs. Le bénéfice de cette manifestation est allé à notre colonie de vacances, ce qui a permis d'emmener certains enfants dont les parents ne pouvaient assumer complètement les frais du séjour qui leur est à tous si profitable.

Merci à ces deux clubs qui ont su allier plaisir et bonté.

AVIS. — *Il est rappelé aux parents que les colis de friandises sont interdits à Charbonnière, de même que les visites en semaine, et ceci pour la bonne marche de la colonie.*

COURS D'ENSEIGNEMENT MENAGER

Nos cours d'enseignement ménager sont en vacances.

Brillante année puisque deux de nos élèves ont passé avec succès leur C.A.P. ménager : Nicole Penquer et Thérèse Renson.

Un prix spécial leur sera offert au cours de la distribution officielle des récompenses qui aura lieu, comme chaque année, en octobre.

Nous ne saurions trop engager les jeunes femmes à suivre ces cours ; ceux du jeudi matin réservés aux jeunes filles du cours complémentaire, ou ceux du soir s'adressant plus particulièrement aux employées de maison et à toutes celles qui travaillent.

Près de quatre-vingts élèves de différentes catégories ont suivi les cours de l'année 1959-1960. Nous leur donnons rendez-vous en septembre pour la prochaine rentrée.

ECHANGE DE LOGEMENT

Echangerai 4 pièces, Issy-les-Moulineaux (à proximité de la porte de Versailles), tout confort, ascenseur — contre 5 pièces à Saint-Cloud. L. Primel, professeur au lycée de garçons de Saint-Cloud.

CENTRE ANTICANCEREUX RENE-HUGUENIN

Nous avons parlé à plusieurs reprises dans notre bulletin du centre René-Huguenin.

Ce centre a été inauguré officiellement le 30 juin 1960.

Rappelons que c'est M. Générier, préfet de Seine-et-Oise, qui avec les ressources provenant des jeux du casino d'Enghien a permis à l'hôpital de Saint-Cloud d'acquérir la propriété du centre René-Huguenin, primitivement destinée à l'extension de nos établissements hospitaliers.

La cession qu'a bien voulu faire l'hôpital de cette propriété a eu pour corollaire la promesse formelle de la Santé publique et du département de Seine-et-Oise de faciliter, de toute manière, l'agrandissement sur place et sur ses propres terrains de notre hôpital, agrandissement qui est actuellement en cours.

CENTENAIRE

Notre ville s'honore d'avoir un centenaire en la personne de M^{me} Groux, née le 23 juin 1860 à Neuvéglise (Cantal) et demeurant chez son fils, M. Biron, 72, rue de Garches, à Saint-Cloud.

Bien que, pour respecter la volonté de M^{me} Groux, aucune cérémonie ou réception officielle n'ait eu lieu à la mairie, M. le maire s'est rendu à son domicile pour lui transmettre les félicitations et les vœux de la municipalité et du conseil municipal.

De son côté, M. le président de la Caisse régionale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés de Paris, entouré de plusieurs personnalités, a tenu à remettre à M^{me} Groux le don, en l'occurrence un fauteuil, que le conseil d'administration de la Caisse régionale vieillesse destine à ses prestataires centenaires.

Nous sommes certains d'être ici l'interprète des sentiments de toute la population clodoaldienne en souhaitant à M^{me} Groux encore de nombreux jours, entourée de l'affection des siens dans la pleine possession de toutes ses facultés.

Henry Lehmann n'est plus

Une certaine émotion, empreinte des plus nostalgiques regrets, s'est emparée de beaucoup de Clodoaldiens qui ont connu M. Henry Lehmann, lorsqu'ils apprirent sa mort en avril dernier.

M. Henry Lehmann, conseiller du Commerce extérieur de la France, commandeur de la Légion d'honneur, habita longtemps le parc de Montretout. Il fut premier adjoint au maire Charles Blum, de 1935 à 1940 : cinq années pendant lesquelles il se fit aimer pour sa grande bonté et son élégante urbanité.

Mais lorsque l'invasion allemande déferla sur Saint-Cloud, ce noble et beau vieillard de soixante-quinze ans abandonna quelque peu son amabilité coutumière et montra une véritable fermeté (bien méritoire, d'autant qu'il était d'origine israélienne) dans le seul intérêt de la commune.

Ne disait-il pas : « Mon père, maire de Belfort en 1870, est demeuré sur place, héroïquement à son poste ; moi, je resterai aussi à Saint-Cloud, quoi qu'il arrive... »

Toute notre pensée reconnaissante et affectueuse est acquise à sa mémoire.

Nous avons appris avec regret le décès de M^{me} Herzog, mère de M. Maurice Herzog, haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

La famille Herzog a habité très longtemps Saint-Cloud, avenue du Maréchal-Foch, et jouissait d'une notoriété publique bien avant que M. Maurice Herzog s'illustrât par la conquête de l'Annapurna.

Nous présentons à tous les membres de la famille nos vives condoléances pour la perte qu'ils viennent d'éprouver.

Le grand savant **Georges Claude** est décédé à Saint-Cloud, en son domicile, rue Pasteur, à l'âge de quatre-vingt dix ans.

Tout le monde sait que ses travaux de recherches ont abouti à la fabrication de l'oxygène liquide et à l'utilisation industrielle des gaz rares qui y sont contenus : néon, crypton, argon.

Membre de l'Académie des Sciences, malgré son grand âge, il participait encore d'une manière active à des travaux de recherches.

Nous renouvelons nos condoléances à tous les membres de sa famille.

Les Activités des Associations Locales

Société municipale U.A.S. « La Clodo »

SAISON 1959-1960

Les activités de notre société sportive municipale venant de se terminer, nous sommes heureux de communiquer ci-après les magnifiques résultats obtenus par les sections de volley-ball, gymnastique et football.

SECTION VOLLEY-BALL

Dans le championnat de Paris — promotion d'honneur — où les deux équipes masculines de cette section étaient engagées, un très bon classement a été obtenu.

Les sportifs de cette section ont également disputé le championnat de Seine-et-Oise U.F.O.L.E.P., et la place de troisième est venue récompenser leurs efforts.

De très beaux résultats ont également été enregistrés dans les diverses manifestations où cette section a prêté son concours :

- Coupe U.S.T. (3^e place) ;
- Coupe « Arsenal » : demi-finaliste du tournoi ;
- Coupe « White Harriers » : 3^e place sur douze clubs engagés.

SECTION GYMNASTIQUE

Les sportifs de cette section comprenant adultes masculins et féminins, pupilles et pupillettes ont obtenu un très beau palmarès dans les divers concours, championnats, disputés cette année tant dans la région parisienne qu'en province, savoir :

8 mai 1960. — Concours régional Ile-de-France, pupilles et pupillettes à Vigneux, pupilles : 1^{er} prix excellence, félicitations du jury (*Champion d'Ile-de-France*).

22 mai 1960. — Concours régional Ile-de-France adultes à Aulnay-sous-Bois, masculins 1^{re} division, 1^{er} catégorie : 1^{er} prix d'excellence, félicitations du jury (*Champion Ile-de-France 1^{re} catégorie*).

4-5 juin 1960. — Concours fête fédérale nationale et internationale à Thonon (masculine), adultes, 1^{re} catégorie : 1^{er} prix d'excellence, félicitation du jury (*Champion fédéral 1^{re} catégorie*).

12 juin 1960. — Organisation du 31^e championnat d'athlétisme gymnique de l'Ile-de-France à Saint-Cloud, challenges du souvenir de « La Clodo » : équipe masculine participante classée seconde.

19 juin 1960. — Championnats, challenges à Lonjumeau, équipe masculine adulte : classée seconde ; équipe pupilles : classée première (attribution du challenge pour la troisième fois, acquis à la section).

26 juin 1960. — Concours départemental d'Eure-et-Loir et inter-régional à Dreux. Concours en section, pupilles : 2^e prix excellence, félicitations du jury ; adultes masculins : 1^{er} prix excellence, félicitations du jury ; adultes masculins, participation au challenge gymnique-athlétique : équipe classée seconde.

SECTION FOOTBALL (Clodo-Paris-Star)

Les onze équipes de cette section ont également fait une très belle saison sportive dans les championnats, critères où elles étaient engagées.

En ce qui concerne l'équipe première, la saison s'est terminée très brillamment puisque le 19 juin, sur le terrain du stade Léo-Lagrange, à Vincennes, elle a remporté le titre de *champion de Paris*, battant en finale la redoutable équipe du C.O. Charenton par 1 à 0. Ce succès permet à cette équipe d'accéder pour la saison 1960-1961 en promotion d'honneur dans le Championnat de Paris.

De vives félicitations doivent être adressées aux sportifs de cette équipe : Cousin, Scianimanco, Bonnefous, Huchon, Giroux (capitaine), Dho, Le Trepucc, Lethihet, Cecchin, Grall, Hamoud, lesquels ont défendu ardemment les couleurs de leur club. Il faut signaler que soixante-douze club étaient engagés dans ce championnat.

À l'issue de cette finale et en présence de M. le député-maire de Vincennes et de M. le maire de Charenton et de très nombreux conseillers et membres du Comité de la ligue de Paris de football, M. Perrin, vice-président de la ligue, a remis à l'équipe-fanion la médaille officielle de « Champion de Paris ».

De très beaux résultats ont également été obtenus par les autres équipes de cette section :

Championnat de Paris, première division. — Onze clubs engagés matches aller-retour : Equipe Réserve (1) : 1^{er} de son groupe ; équipe Réserve (2) : 2^e de son groupe ; équipe Cadets : 8^e de son groupe.

Critérium de Paris de Juniors. — Equipe juniors : 2^e de son groupe.

Critérium de Paris Minimes et Pupilles. — Equipe Minimes : 3^e de son groupe ; équipe pupilles : première, *championne de Paris*.

Les équipes minimes (2) et pupilles (2 et 3) ont disputé des matches amicaux, et les résultats obtenus par ces jeunes qui sont l'avenir de la société ont été très prometteurs.

Championnat de Paris des Anciens. — Equipe A : 2^e de son groupe ; équipe B : 4^e de son groupe.

..

Le dimanche 26 juin, dans la salle des fêtes municipale, M. Chaveton, maire, et M. Monsel, premier adjoint chargé des sports, entourés de MM. Clement, maire adjoint, MM. Delahaye, Pleau, Marin, Maillet, M^{me} Lorrain, conseillers municipaux, en présence de dirigeants de cette section, ont remis une breloque-souvenir à l'équipe première pour le beau succès obtenu au cours de cette saison, et félicité l'équipe réserve (1) pour la place de première de son groupe.

..

Tous ces succès tant sur le plan éducatif que compétitif ont été obtenus grâce au dévouement de tous les dirigeants sans exception des sections de volley-ball, de gymnastique et de football, qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps pour faire briller les couleurs bleu et jaune de la société à laquelle ils sont attachés.

..

Nous tenons à rappeler aux jeunes Clodoaldiens qui désirent pratiquer les sports énumérés ci-dessus que les séances d'entraînement reprendront à partir du 1^{er} septembre.

Au gymnase municipal, 19, rue de Buzenval :

— Pour le volley-ball. Dirigeant : M. Domalain, 54, avenue du Maréchal-Foch.

— Pour la gymnastique. Moniteur-chef : M. Ramillon, 19, rue du 18-Juin.

Au stade municipal quai Carnot :

— Pour le football, sous la direction de M. Brouri, entraîneur qualifié.

Les « Papillons blancs » de Saint-Cloud

Sous les auspices de la municipalité de Saint-Cloud, l'association des « Papillons blancs » donnait une conférence le mercredi 15 juin. M. Vernon, président de l'Union nationale des Associations de parents d'enfants inadaptés (U.N.A.P.E.I.), précisa d'abord ce que l'on entend par inadaptation et déficience mentale, puis souligna quelle attitude devaient prendre les parents devant le problème des enfants inadaptés : attitude résolument réaliste et constructive, trop de parents se refusant d'admettre une telle situation.

L'U.N.A.P.E.I., née il y a douze ans grâce au courage, au dévouement d'un magistrat parisien, M. Malecot, décédé l'an dernier, est forte de plus de sept mille adhérents.

Il convient d'intéresser davantage les pouvoirs publics et l'opinion publique au sort des quelques 400.000 enfants « qui ne sont pas comme les autres ». Il s'agit d'obtenir en premier lieu la création en nombre suffisant de classes de perfectionnement pour les

retardés scolaires et des instituts médico-pédagogiques pour les débilés moyens ou profonds, car il est maintenant démontré qu'il est toujours possible d'améliorer et d'épanouir l'enfant inadapté quel que soit son « quotient intellectuel », et il est presque toujours possible ensuite de l'intégrer dans la société.

M. Monsel, adjoint chargé des questions scolaires, rappelle alors :

1^o Que deux classes de perfectionnement doivent ouvrir à la rentrée d'octobre rue Gounod dans l'ancien lycée de jeunes filles, si toutefois les deux instituteurs spécialisés nécessaires peuvent être envoyés par l'académie. Il est en effet très difficile actuellement de recruter des éducateurs spécialisés.

2^o Que la municipalité de Saint-Cloud met à la disposition du groupement local des « Papillons blancs » un ensemble composé de trois salles au centre culturel pour la création d'un institut médico-pédagogique. Ce local sera aménagé par la municipalité qui fournira également le mobilier scolaire nécessaire, mais la gestion de cet institut médico-pédagogique sera assurée par le groupement des « Papillons blancs » de Saint-Cloud.

Il est procédé alors à la constitution de ce groupement qui comprend des membres actifs (parents d'enfants déficients), des membres associés, des membres honoraires, des membres bienfaiteurs.

Le bureau est ainsi formé :

MM. CHAVETON, maire de Saint-Cloud, *président d'honneur* ;

VERNON, *président* ;

PAVIE, *président adjoint* ;

MONSEL, et ROLLIN, adjoints, *vice-présidents* ;

MM^{mes} DESAUBLIAUX, présidente de la Croix-Rouge, et SUBTIL, de l'Association générale des familles, *vice-présidentes* ;

AYRAL, *secrétaire* ;

M. TURANZA, *secrétaire adjoint* ;

M^{me} PAVIE, *trésorière* ;

MM. POLLACK, *trésorier adjoint* ;

DUPOUY, GONON, GOSSELIN, LE FORSENEY, SOULE, *membres*.

Commission de contrôle : M. ANDRÉ, M^{me} MORLAIS, M. STEINER.

Le groupement s'est assuré la collaboration d'une directrice, de deux éducatrices spécialisées, d'une orthophoniste, d'un médecin neuropsychiatre, d'une psychologue.

L'institut médico-pédagogique des « Papillons blancs » de Saint-Cloud, conçu pour vingt-quatre enfants, ouvre ses portes le 15 septembre prochain à quinze enfants pour commencer. Les inscriptions seront reçues chez M. Paul Vernon, pavillon de l'autoroute, à Saint-Cloud.

Malgré l'effort considérable fait par la ville de Saint-Cloud, les frais de fonctionnement vont être très lourds à supporter par les familles : aussi les membres honoraires (à partir de 15 NF) et les membres bienfaiteurs (à partir de 30 NF) seront tout particulièrement les bienvenus.

Association clodoaldienne pour l'aide aux mères de famille

Siège social : 8, rue d'Orléans - Saint-Cloud

L'Association clodoaldienne pour l'aide aux mères de famille a tenu son assemblée générale au centre culturel, rue des Ecoles, le 10 mai 1960.

Au cours de l'assemblée, le rapport moral et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité.

L'assemblée a voté pour le renouvellement du comité qui lui-même a procédé à l'élection du bureau ainsi composé :

Présidente : M^{me} PAUCHON, 25, parc de la Béragère ;

Vice-président : M. RHONÉ, 42, rue des Tennerolles ;

Secrétaire : M^{me} MORLAIS, 8, rue d'Orléans ;

Trésorier : M. NOEL, Cottage Picard.

L'association a pour objet (*art. III* des statuts) :

« L'aide aux mères de famille et spécialement aux mères de familles nombreuses, par tous les moyens appropriés et notamment par les soins du ménage, les soins aux enfants, principalement dans les périodes difficiles, au moment des naissances, en cas de maladies des membres de la famille. Cette aide peut même être pratiquée, exceptionnellement, au moyen de secours en espèces.

« L'association entreprend également, ou seconde, toute propagande destinée à honorer le rôle de la mère, et à développer l'esprit de famille. »

Au cours de l'exercice 1959, l'association a assuré à Saint-Cloud près de trois mille heures de dépannage en liaison avec l'association de Versailles dont elle dépend administrativement.

L'association exprime sa reconnaissance à la municipalité pour l'appui financier qu'elle veut lui accorder. Elle fait appel aux jeunes filles disposées à apporter leur aide et leur dévouement aux mamans momentanément en difficulté. Elles pourront trouver à l'association en même temps qu'une activité utile, une bonne formation ainsi qu'une équitable rémunération.

Fédération nationale des combattants républicains

La section de la Fédération nationale des combattants républicains de Saint-Cloud s'est réunie en assemblée générale le dimanche 29 mai 1960.

Après le compte rendu moral et financier, elle a procédé au renouvellement de son bureau.

Ont été réélus à l'unanimité :

Président : M. Alexandre HATRY ;

Vice-présidents : MM. Marcel JONACK, Eugène DELARFEUX, Eoudard

MARECHAL, Jean-Louis FLOTTERER (pour 1939-1945) ;

Secrétaire : M. René DERMINEUR.

Trésorier : M. Raymond PRETTE ;

Membres du comité : MM. ANNET, CATTET, DUCROS, FAGOTHEY, GODIN,

LEGRAND, MARCOIN, MOUREAUX, PAPELARD, VION ;

Porte-drapeau : M. André VERRY.

Il est procédé à la nomination des commissions, comité d'entente, intersociétés, congrès, etc.

..

Au cours de cette réunion, l'Association clodoaldienne des mutilés et les anciens prisonniers de 1914-1918 ont également élu leur bureau.

Mutilés, président : M. Edouard MARECHAL ;

Vice-président, trésorier : M. Alexandre HATRY ;

Président prisonniers 1914-1918 : M. Eugène DELARFEUX.

On vote aussi la confiance à notre fédération nationale pour qu'aboutissent les revendications des anciens combattants, et les plus sincères condoléances à la famille de notre regretté président départemental et secrétaire général de la fédération, notre ami Jean Bordenave, décédé le 25 mai 1960.

Il est rendu compte de notre magnifique banquet présidé par notre camarade Chardine, vice-président de la fédération nationale et président de la section de Versailles.

Ce banquet a eu lieu villa Henri-IV, à Saint-Cloud, le 8 mai 1960.

Parmi les invités : MM. Delarfeux, A.P.G. 1914-1918 ; Maréchal, mutilés et réformés ; Finelle, président du Souvenir français ; Annet, président de l'Amicale du centre ; Moureaux, trésorier du comité des fêtes de mai ; Flotterer, compagnon de la Libération. Tous de la F.N.C.R.

Association Rhin-et-Danube

Section de Saint-Cloud-Garches

A la suite de la dernière assemblée générale, la section de Saint-Cloud-Garches a renouvelé la composition de son bureau dans les conditions suivantes :

Président : M. DE LA ROQUE, 18, rue de Kronstadt, Garches ;

Vice-présidents : M. le docteur VALENTIN, 52, rue de Garches, à Saint-Cloud (pour Saint-Cloud) ; M. DOFFIGNY, 151, rue de Buzenval, à Garches (pour Garches) ;

Secrétaire : M. DARFEUILLE, 11, parc de la Bérengère, Saint-Cloud ;

Trésorier : M. TOUCHET, villa des Oiseaux, chemin des Quatre-Vents, Garches.

Trésorier adjoint : M. DARFEUILLE, 11, parc de la Bérengère, Saint-Cloud ;

Commissaire aux comptes : MM. BOUCHOND'HOMME, 90, rue de Buzenval, Saint-Cloud ; PIAZZON, 11, rue Gounod, Saint-Cloud ;

Porte-drapeau : MM. WINTER, 2, rue du 18-Juin, Saint-Cloud, et TOUCHET, Garches.

La correspondance relative à l'association peut être envoyée à l'adresse suivante :

Docteur VALENTIN, 52, rue de Garches, à Saint-Cloud - Tél. : MOL. 77-33 et MOL. 52-00 (poste 24-97).

Club sportif clodoaldien

Une année d'efforts techniques et de coordination a porté ses fruits puisque d'heureux résultats ont été obtenus.

Au palmarès du cyclisme vien s'inscrire le C.S.C. avec des coureurs dignes d'encouragement et de félicitations.

Notre président, M. L. Raboni, a le plaisir de vous présenter :

— Georges BRUEL, premier à Bullion (Seine-et-Oise), le 26 mai, et qui monte en troisième catégorie ;

— Jean BERTHELOT (catégorie cadets), plusieurs fois second, obtient sa première victoire le 19 juin dans Paris-La Falaise.

Le peloton suit très près avec Jean Fretin, Robert Mercier, André Piquet, Claude Leclere, Denis Iung, J.C. Alary, Christian Brethau, Guy Sicard, J.L. Saporito, Gilbert Nez, André Sudron, et bien d'autres, aussi désireux d'être nommés dans les arrivants.

Pour ne rappeler que brièvement la belle journée du 21 mai au stade municipal du quai Carnot et dans le cadre des fêtes du XIV^e centenaire, la rencontre France-Belgique où les accents de La Marseillaise et de La Brabançonne saluèrent les équipes.

M. le maire, entouré des membres de la municipalité et du conseil municipal, de M. Antonat, de deux anciens champions, Noret et Gerardin, de commissaires notoires de la Fédération française de cyclisme et d'une nombreuse assistance, ne manqua pas de manifester sa sympathie et son enthousiasme pour ce spectacle hautement sportif par son déroulement et sa tenue.

Le Club sportif clodoaldien prépare d'ores et déjà le grand-prix de Saint-Cloud du 19 septembre — compétition internationale avec Belges et Suisses certainement, Anglais et Italiens, peut-être — Cette course est patronnée par la ville de Saint-Cloud, avec l'appui du quotidien *Le Parisien libéré*.

Notre vice-président, M. J. Garnier, 33, avenue de Suresnes, à Saint-Cloud, est chargé de recevoir les dons généreux qui seront distribués en primes pour récompenser les plus vaillants coureurs.

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 1960

Présents : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. DE PLINVAL, RAVAISSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, MAILLET, GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN.

Absents excusés : MM^{mes} CHOISET, DESAUBLIAUX, MM. LARIQUE, GIRAUD, BOURGUES, SCHMITT, DUCROS.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M^{me} CHOISET a donné pouvoir à M^{me} CLEMENT ;

M^{me} DESAUBLIAUX a donné pouvoir à M. HARDOUIN ;

M. LARIQUE a donné pouvoir à M. DE PLINVAL ;

M. GIRAUD a donné pouvoir à M. MONSEL ;

M. BOURGUES a donné pouvoir à M. CHAVETON ;

M. SCHMITT a donné pouvoir à M. PETIT ;

M. DUCROS a donné pouvoir à M. LEMONNIER.

..

Secrétaire de séance : M. RAVAISSE, nommé à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 4 mars 1960 est adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le maire adresse ses félicitations à M. et M^{me} MAILLET à l'occasion de la naissance de leur fille Anne.

Puis il donne lecture d'un télégramme de Mrs. Longworth, maire de Maidenhead, adressant ses plus chaleureuses félicitations à la population de Saint-Cloud à l'occasion de l'anniversaire du jumelage des villes de Maidenhead et de Saint-Cloud en 1957.

Le conseil procède ensuite à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

1^o A la suite de la lecture par le maire de son rapport concernant le budget primitif de 1960, le conseil, à l'unanimité, vote le budget qui s'élève en recettes et en dépenses à la somme de 4.223.861,10 NF.

M. LEMONNIER, en vertu du pouvoir que lui a remis M. DUCROS, indique que celui-ci, bien que votant le budget dans son ensemble, est contre l'inscription de la subvention de 20.000 NF à l'Association du XIV^e centenaire de la mort de Clodoald.

2° Accorde, à l'unanimité, la garantie de la ville pour un emprunt de 320.000 NF pour les constructions H.L.M. « Le Foyer du fonctionnaire et de la famille, rue du 18-Juin.

3° Décide, à l'unanimité, l'ouverture de divers crédits qui seront repris au budget additionnel de 1960 pour :

- L'acquisition d'un véhicule utilitaire, d'une petite grue chargeuse, d'un véhicule de tourisme pour les besoins des services municipaux ;
- La transformation, en accord avec la ville de Suresnes, de l'éclairage public, rue du Val-d'Or ;
- Le remplacement des câbles d'alimentation, candélabres et lanternes d'éclairage public, rue Pasteur, par suite de l'élargissement de la RN 307 décidée par le service des Ponts et Chaussées de Seine-et-Oise.

Autorise le maire à traiter au mieux des intérêts de la ville pour la vente d'un véhicule de tourisme réformé.

4° Approuve, à l'unanimité, le compte communal du gaz pour l'exercice 1959.

5° Accorde, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 100 NF à l'Association départementale de Seine-et-Oise des déportés du travail et des réfractaires.

6° Autorise, à l'unanimité, le maire à contracter un emprunt de 200.000 NF auprès de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Versailles pour l'acquisition d'une partie des terrains et propriétés Guinard, rue du Pierrier, en vue de la construction d'une école maternelle annexe.

7° Autorise, à l'unanimité, le maire à signer l'avenant du cahier des charges pour la normalisation des tensions de distribution d'énergie électrique (tension B2 220-230 V) sous réserve formelle de la pose, chez chaque abonné, par les soins et aux frais de l'E.D.F. d'un disjoncteur différentiel de milliampères.

AFFAIRES DIVERSES

a) Autorise, à l'unanimité, le maire à passer une convention avec le Gaz de France (gaz naturel) en vue de la création d'une servitude de passage d'une canalisation de gaz dans une partie de la propriété communale de Charbonnière (Loiret).

Charge le maire d'intervenir d'une part auprès du Gaz de France pour une augmentation de l'indemnité forfaitaire et unique à verser à la ville, indemnité jugée nettement insuffisante, et d'autre part auprès des Domaines pour obtenir de cette administration une indemnité pour la destruction des plantations existantes.

b) A la suite d'un large échange de vues, le conseil, par vingt-deux voix contre une et trois abstentions, décide de supprimer les termes *libre de tout droit de propriété commerciale* — proposition de M. LEMONNIER lors de la séance du conseil municipal du 4 mars 1960 — au projet de convention à passer avec la société Monoprix pour location de terrain communal, rue Dailly.

Le paragraphe cinq de la dite convention sera libellé de la façon suivante :

« 5° La propriété du gros œuvre des locaux ainsi édifiés aux frais du preneur reviendra à la ville à l'expiration du bail ou de l'une des premières périodes de douze ans dans l'hypothèse où le preneur demanderait la résiliation de la location. »

Ont voté pour : MM. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, COUTUREAU, adjoints ; MM. DE PLINVAL, LARIQUE, COLLAIN, MARIN, BOURGUES, GIRAUD, MAILLET, M^{me} CHOISSET, MM. GUILLAUME, PLEAU, SCHMITT, M^{me} DESAUBLIAUX, M. DELAHAYE, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN.

A voté contre : M. RAVAISSE.

Se sont abstenus : MM. COLIN et PETIT ; M. LEMONNIER, en vertu du pouvoir que lui a remis M. DUCROS fait abstenir celui-ci, ne sachant pas la position qu'il prendrait s'il avait pris part au débat.

M. LEMONNIER n'a pas pris part au vote.

..

Après audition du rapport de M. MONSEL concernant la situation scolaire à Saint-Cloud, et après un long échange de vues, le conseil, à l'unanimité :

c) Charge les services techniques municipaux d'étudier la possibilité de confier à une entreprise spécialisée le nettoyage des écoles en raison des difficultés accrues de recrutement de personnel.

d) Autorise, d'une part, la création :

— De deux classes de perfectionnement pour « enfants retardés » ;

De trois classes pour les cours complémentaires du Centre (deux classes garçons et une de filles).

et, d'autre part, le déplacement de trois classes insalubres au groupe scolaire du Centre-filles.

Toutes ces modifications ne seront possibles qu'en récupérant pour la prochaine rentrée scolaire la partie du lycée de jeunes filles située sur les terrains de l'ancien cimetière, rue Gounod.

Sur la demande de M. MONSEL, charge le maire de poursuivre le projet d'acquisition de l'ancienne propriété Gounod contiguë aux terrains de l'ancien cimetière.

e) Décide d'intervenir énergiquement, de toute urgence, auprès de M. le ministre de l'Éducation nationale pour que les locaux de l'actuel lycée de jeunes filles, rue Gounod, soient remis à la ville conformément à la convention intervenue avec le ministère intéressé, en avril 1954, pour le mois de juin 1960.

f) Après l'exposé de M. MONSEL faisant suite à la demande de l'œuvre « Les Papillons blancs » sur la nécessité de créer à Saint-Cloud deux classes pour enfants arriérés (déficients, mongols, débiles mentaux), décide par vingt-cinq voix et deux abstentions, à la suite de la motion ci-après présentée par MM. CLEMENT et DE PLINVAL, de « mettre provisoirement, à défaut de toute autre solution, deux salles du Centre culturel (entresol) à la disposition de l'œuvre « Les Papillons blancs », étant entendu que la municipalité reprendra contact avec la Sécurité sociale pour obtenir la construction d'une salle réservée à cet effet au Centre culturel ».

Il est précisé, sur les déclarations de M. MONSEL, que la ville n'interviendra que pour le prêt des locaux, leur chauffage et leur entretien habituels, la partie pédagogique devant être assurée par l'œuvre précitée.

Ont voté pour : M. CHAVETON, maire ; MM. MONSEL, ROLLIN, M^{me} CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, adjoints ; MM. DE PLINVAL RAVAISSE, COLLAIN, MARIN, PETIT, MAILLET, GUILLAUME, PLEAU, LEMONNIER, COLIN, M^{me} LORRAIN, M. HARDOUIN, MM^{mes} CHOISSET, DESAUBLIAUX, MM. LARIQUE, GIRAUD, BOURGUES, SCHMITT, DUCROS.

Se sont abstenus : MM. COUTUREAU, DELAHAYE.

g) Autorise le maire à continuer les pourparlers en vue de l'acquisition d'une propriété, rue du Mont-Valérien, nécessaire à l'aménagement du carrefour boulevard de la République et rue du Mont-Valérien.

..

Avant de clore la séance M. le maire a présenté au conseil, à titre d'information, le plan-masse d'aménagement des terrains du rond-point Tissot.

La séance est levée à zéro heure vingt le jeudi 7 avril 1960.

Le rapporteur :
J. RAVAISSE.

SOINS A DOMICILE

M. J. C. Boivin, masseur-kinésithérapeute, diplômé d'Etat, massages médicaux et rééducation à domicile.

22 bis, rue Dailly - Tél. : MOL. 00-45.

PUBLICITÉ : PUBLICATIONS OFFICIELLES

1, rue du Simplon - PARIS-18^e

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 0,50 NF

ABONNEMENTS

Annuels 2 NF

De soutien 5 NF

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par virement à son C.C.P. Paris 9003.64.

ETAT CIVIL
2^e trimestre 1960

Naissances

Tessier Thierry; Bremaud Ambre Mauricette Jeannine; Boute Bruno Albert Bernard; Dagonneau Michel Emile Joseph; Gorju Christine Yvette Eva; Lamy Laurence Jacqueline; Monbuleau Sylvie Christine Solange; Tomquin Philippe Camille Marcel; Videau Francine Cécile Elise; Lefevre Frédérique Marie George; Guezou Yves Georges; Estevan Lætitia Andrée; Viciani Bruno Joël Marcel; Tissier Jean Marc Henri; Gerard Patricia Yvette; Monod Sylvain Jean; Laguilhaumie Dominique Marie-Claude Marthe; Lairret Caroline; Aubrée Marc Louis Pierre; Iftene Aïni; Chereau Alain; Le Cunff Jean-Yves; Rampnoux Pascal Gilles Dominique; Rose Marie-France Thérèse Blanche; Dali Violette Corinne Marie-Constance Louise; Doussot Isabelle Rose; Tissot Patrick Joseph Marcel; Perin Pierre-Louis Marie.

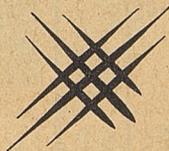
Décès

Guillaume Etienne Désiré, 62 ans; Razinkoff Tikhone, 63 ans; Lambert Adrienne Marie Louise, veuve Somma, 84 ans; Gumery Jules Baptiste, 62 ans; Larue Raymonde, femme Faimali, 34 ans; Mugnier Frédéric Jean, 54 ans; d'Aine Toustain de La Richerie Solange, 53 ans; Prevot Armand Louis, 78 ans; Jeunesse Edmond, 77 ans; Coudet Robert, 65 ans; Baca Ladislaw, 62 ans; Lotieff Timothée 67 ans; Guibbert Marcel Charles Louis, 50 ans; Senille Maurice Eugène 76 ans; Belloche Maria Augustine 74 ans; Zanchi Dominique, 64 ans; Le Gonidec Roger, 57 ans; Euvrard Léon, 80 ans; Guerin Eugène, 74 ans; Claude Georges Marie Augustine, 89 ans; Evangelidis Maria, 66 ans; Faucillon Marguerite, veuve Barbe, 89 ans; Davier Etienne Antoine, 87 ans; Terseche Mathilde, veuve Debenne, 80 ans; Lodovicy Marie Joséphine, veuve Moise, 83 ans; Compagnon Aelina Louise, veuve Mariage, 79 ans; Olive Maria, femme Dromer, 52; Lephilipponat Charles Léon, 86 ans; Auvity Jacques Lucien, 67 ans.

Mariages

Allais Gérard François et Duffo Séverine Jenny Marguerite; Divary Roger Antonin Eugène et Le Neun Christinne; de Villiers de l'Isle Adam Philippe et Guery Claudine; Prevost Henri Albert et Guery Gilberte Jacqueline; Marie André Albert et Barjon Ray-

monde Clémentine Augustine; Hen Kart Charles Emile et Le Strat Marcelle Marie-Louise; Perlinski Jean Michel et Comet Marie-France Marcelle Paule; Comet Paul Jean Joseph et Blancher Marie-Claire; Poisson Claude Alexandre Adrien et Gustave Jocelyne Rachelle Paulette; Ruchat André Pierre et Robin Monique Jacqueline Ernestine; Fouquet Raymond et Ledieu Marceline Victorine; Christophe Jean Emile Amand et Mario Zoé Jeanne; Lafont Jacques Martial Gabriel et Schneider Christiane Monique; Sauval Jean Pierre Abel Marcel et Coulombel Monique Odette; Molec Jean et Mylius Christiane Andrée Marie-Jeanne; Leveque Michel Paul et Laneau Sylvine Marie; Bottigelli Emile Marius Lucien et Tisserand Marcelle Marie Jeanne; Parmentier Joseph Alfred et Chamayou Jeannine Paulette; Thomas Pierre Louis et Perthuis Pierrette Henriette; Dailis Nathalie Liliane et Lefeuvre Claude René Henri; Pousanoff Hélène Marguerite et Terrière Jean-Paul; Benichou Marcel Mimoun et Eisenberg Martlies Anna; Pellisson Guy Fernand Michel et Le Fur Thérèse Jeanne Marie; Tur Tadeus et Larnaudie Colette Marie Denise; Burgue Théophile Jean Marie Honoré et Kistner Mathilde Marie; Boulo André Michel Joseph Marie Mehat Monique Alice Jeanne Marie; de Brossin de Méré, vicomte, Charles Henry Marie Michel et de Place Jeanne; Regnier Claude Pierrette et Peris Vicente; Moulin Marcel Albert Auguste et Comtat Josiane Coutin Philippe Marie Rémy et Simon Suzanne Blanche; Pouget Gérard Marcel René et Garnier Jacqueline Jeanne Emma; Nonette François Maurice et Roux Suzanne Philomène; Mouloumian Berdj Ara Serge et Devos Christiane Colette Andrée; Marcarelli Roberto et Fincker Madeleine Marguerite; Leleu Daniel René et Ricaud Danièle Madeleine Renée; Dini Pierre Achille Louis et Malet Jeannette; Gernigon Michel et Veaux Monique Josette; Lynde Robert et Verley Mireille Andrée; Silva François et Rouet Denise Suzanne; Hebert Roland Constant Pierre et Couture Thérèse Marie Joséphe Eugénie; Fagard Jean Pierre et Dauchy Christiane Marie-Josèphe; Lair Jacques Daniel Ernest Gérard et Morvan Danielle Jeanne; Coquart Pierre Michel Daniel Hainaut Colette Elise Barbe Pauline; Burlet Claude Ernest et Savary Jeanne; Donadini Jacques Henri Fernand et Vegnaduzzo Françoise Brigitte; Rambeau Lucien Eugène et Chambaretaud Anna; Amillet René Marie Jean et Merville Jacqueline Louise Françoise; Franchomme Pierre Arthur Louis et Mercier Jeannine Simone Renée; Arroyo Rafael Marciano Luis del Rosario et Brugel René Janine; Jacquin Bernard Pierre et Gravrand Anne Cécile Elisabeth; Faraut Jean-Paul Charles Antoine Jules Honoré et Clement Josiane Mireille; Maillard Henri Albert et Foulard Raymonde Denise.



AGENCE SIVRAIS

M. CHOTARD, Successeur

PROPRIÉTÉS — TERRAINS — APPARTEMENTS
36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - MOL. 42-15 et VAL. 05-86

LES ISOLANTS FRANÇAIS

Société Anonyme au Capital de 320.000.000 de Francs

CAOUTCHOUCS ET PLASTIQUES TECHNIQUES
61, Quai Carnot MOLitor 87-75

KAYAKS et
BATEAUX
PLIANTS



JEAN
CHAUVEAU
CONSTRUCTEUR

MOTEURS HORS-BORD
— VOILES —
ACCESSOIRES NAUTIQUES

2 ter, aven. de Longchamp - SAINT-CLOUD - MOL. 74-54

ESPACES VERTS - JARDINS - STADES

Éts Maurice VILLETTE

PAYSAGISTE D. P. L. G.

9, rue de l'Aqueduc - SAINT-CLOUD - VAL 00-94

TOUS les
BATEAUX

voiles et moteurs

TOUS les
SERVICES

école de voile

crédit jusqu'à 15 mois

Tous accessoires

BIBLIOTHEQUE NAUTIQUE



Face 16, Quai Carnot
Tél : VAL d'Or 05-13

AU PONT DE ST-CLOUD

ESCOMPAGNE

TEINTURERIE AUTOMATIQUE

LE GOFF

MAISON FONDÉE EN 1885

11, Avenue du Maréchal Foch, SAINT-CLOUD — Mol. 65-98
TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ — En cas d'urgence nettoyage à sec en 90 minutes

A. CANTIN

PAYSAGISTE

13, rue Sévin-Vincent - SAINT-CLOUD Téléph. : MOL. 49-25

PÂTISSERIE - CONFISERIE - CUISINE - GLACES

DANIEL

42, Rue Gounod - Tél. MOL. 54-09
MÊME MAISON : Rue Coutureau

Laboratoire Général des Télécommunications

L. G. T.

4, Rue de Garches SAINT-CLOUD

GARAGE DU PONT DE SAINT-CLOUD

PANHARD

Concessionnaire : C. GORJU

1, Quai Carnot, SAINT-CLOUD - MOL. 44-62

GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT

AVIONS - RÉACTEURS - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

Laboratoires Franay
Tirages Cinématographiques

L.T.C

19, Rue Marius-Franay — SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : MOL. 69-20

FUTS - CAISSES EN CONTREPLAQUÉ DE BOULEAU
SOCIÉTÉ ANONYME
DE BOIS CONTREPLAQUÉ DU MASSIF CENTRAL

S A C O M A C

55, Quai Carnot

SAINT-CLOUD

Tél. MOL. 67-80

LOCATION DE COUCHES POUR BÉBÉS
ET LAVAGE

AMÉRICAN
DIAPER-SERVICE

107, Rue Tahère - SAINT-CLOUD — Tél. MOL. 56-20

VIDANGES et ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES - SEPTIQUES - PUISARDS ET STATION D'ÉPURATION
CURAGE D'ÉGOUTS - DE FOSSES ET D'ÉTANGS - NETTOYAGES INDUSTRIELS
DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS - TERRASSEMENTS MÉCANIQUES

ENTREPRISE DIDERON

137, av. Lamartine - LE PERREUX - s - Marne - TRE. 07-54

CHENAILLE, rue Dantan - St-Cloud

RAYONS - X

FACE A L'ARRET DU 244 STATION AQUEDUC

ELIANE

LINGERIE — NOUVEAUTES
MERCERIE
TOUT POUR L'ENFANT

146, Bd de la République, SAINT-CLOUD — MOL. 40-29

Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE

14, Rue de l'Eglise

SAINT-CLOUD — MOL. 44-41

LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



COUVERTURE — PLOMBERIE
INSTALLATIONS SANITAIRES
ELECTRICITE

G. CIRASSE

72, rue Royale, ST-CLOUD - Tél. MOL. 41-42

ASSURANCES
ACCIDENTS

Incendie - Vol
Maladie - Vie
Risques divers

Cabinet BERNARD

27, Rue Pasteur

ST-CLOUD — MOL. 69-93

Vos Livres

Vos Journaux...

LA BOUTIQUE D'AURELLE

Résidence Beausoleil — SAINT-CLOUD

Toute la Papeterie - Fournitures Scolaires

Ets MAG

46, Rue de Buzenval, 46

SAINT-CLOUD

MOL. 45-16



— CHAUFFAGE — VENTILATION — SÉCHAGE —
— CONDITIONNEMENT D'AIR — DÉPOUSSIÉRAGE —
— TRANSPORT PNEUMATIQUE — TIRAGE MÉCANIQUE —

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : VAL d'or 36-00

TEINTURERIE - BLANCHISSERIE

— Nettoyage à Sec Rapide —

RAMOS

„RESIDENCE BEAUSOLEIL” SAINT-CLOUD — LON. 29-78

NAUTI-HALL

Face au N° 62 Quai Carnot, St-Cloud - Mol. 44-55

TOUT CE QUI CONCERNE LE BATEAU

CAFE * TABAC * HOTEL
DE MONTRETOUT

marcel quévrain

84, Boulevard de la République
SAINT-CLOUD — MOL. 56-72

• ELECTRICITE INDUSTRIELLE •
ET DOMESTIQUE

R. TROCCAZ

12, rue Dailly, SAINT-CLOUD VAL. : 02-39
INSTALLATIONS — REPARATIONS

AGENCE PEUGEOT
ST-CLOUD — GARCHES — VAUCRESSON
MARNES-LA-COQUETTE

"Saint-Cloud Automobiles"

147, av. Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - Tél. MOL. 56-78
◆ STATION SERVICE — REPARATIONS ◆

Entreprises GENTILINI et Cie

TRAVAUX PUBLICS — MAÇONNERIE — BETON ARME
TRANSPORT

— Tél. MOLitor 56-74 —
25-29, rue du Pierrier ◆ SAINT-CLOUD (S.-et-O.)

Elizabeth Arden

M. THOMAS

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly MOL. 40-17 Lauréate de la Faculté

E. DELARFEUX

ENTREPRENEUR DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD



Porto **ANTONAT**

Travaux Publics et Privés
Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches
SAINT-CLOUD MOL.: 65-85

VILLA HENRI IV

PENSION DE FAMILLE

DEJEUNERS et DINERS
PRIX de PENSION
(avec ou sans chambre)

43, Bvd de la République
SAINT CLOUD (S.-et-O.)
— Tél. : MOLitor 40-50 —

ARONDE + ARIANE + VEDETTE +

SIMCA

ÉTABLIS
DEMIZIEUX
74-76

ROUTE DE LA REINE
BOULOGNE (Seine)

MOL. 55-94

M. Mercieux, Horticulteur

GERANIUMS - BEGONIAS et DIVERS

◆ GROS et DETAIL ◆

12, Rue Edeline - SAINT-CLOUD — Tél. : MOL. 43-80

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Béton Armé * Canalisations

TRAVAUX EN TOUS GENRES

M. ESTEVES

41, Rue Sévin-Vincent — SAINT-CLOUD — MOL 17-47

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES
ET AGRICOLES
INDUSTRIELLES

LES
POMPES GUINARD

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-et-O.) TÉL. : MOLITOR 48-00

PULVÉRISATEURS
MATÉRIEL INCENDIE
POMPES MARINES